



Université Abderrahmane Mira - Bejaia

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES COMMERCIALES ET DES

SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES

Mémoire de fin d'étude

Spécialité : finance et commerce international

Thème :

Les facteurs déterminants d'implantation des zones industrielles en Algérie.

Réaliser par

- ✓ ***ICHIRA Aziza***
- ✓ ***SALHI Mohand Amokrane***

Encadrer par

MOKNACHE Mira

Promotion

2019/2020

Remerciement

Nous remercions dieu, le tout puissant de nous avoir accordé volonté et courage pour accomplir ce travail.

S'il est vrai que le travail de recherche constitue avant tout un exercice solitaire, la présente recherche n'aurait pu aboutir sans le concours de nombreuses personnes autres que son auteur.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon encadreur M^{elle} Mira MOKNACHE, qui m'a été d'un très grand soutien dans la rédaction de ce mémoire, je peux dire que les orientations et les conseils de mon promoteur ont toujours été riches.

Je tiens également à remercier chaleureusement les examinateurs, d'avoir bien voulu porter leur attention à ce travail.

Je remercie mes amis de la FAC, spécialité FCI avec qui j'ai passé de bons moments tout au long de ces deux années d'études en master.

Et finalement, merci à ma famille pour leur patience et leur soutien.

Merci à tous,

ICHIR.A.A

SALHI.M.A

Dédicace

Ont dédié ce modeste travail à nos chers parents qui ont tous
fait pour nous voir réussir.

À nos amis nos camarades de classe et tous ceux qui ont
contribué du près ou de loin à la réalisation de ce travail.

A notre encadreur M^{elle} Mira MOKNACHE qui nous a aidé à
la réalisation de ce travail

SALHI MOHAND AMOKRANE

ICHIRA AZIZA

Liste de l'abréviation

AGF : Société De Gestion Limité

APC : Assemblé Populaire Communale

CADAT : Caisse Algérienne D'Aménagement Du Territoire

CNERU : Centre National D'Etudes et de Recherche appliqués en Urbanisme

CPE : Conseil des Participation de l'Etat

CW : Chemin de Wilaya

EGZI : Etablissement de Gestion des Zones Industrielles

EPLE : Etablissement Public Local d'Enseignements

FMN : Firme Multi Nationales

IDE : Investissement Directe à L'Etranger

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

RN : Route Nationale

SARL : Société A Responsabilité Limité

SGI : Société de Gestion Immobilier

SGP : Société de Gestion des Participations

SPA : Société Par Action

UE : Union Européenne

URBA : Unité Régional de Bâtiment

ZA : Zone d'Activité

ZAC : Zone d'Activité Commerciale

ZI : Zones Industrielles

Liste des figures

Tableau N°01 : organismes gestionnaires des zones industrielles et zones d'activités

Tableau N°02 : Localisation des zones industrielles en Algérie

Tableau N°03 : Nombre des zones industrielles en Algérie

Tableau N°04 : Evolution de parc activité industriel

Tableau N°05 : Estimation de l'emploi

Tableau N°06 : répartition des investissements par secteur juridique

Tableau N°07 : Evolution annuelle de l'industrie

Tableau N°08 : Evolution démographique

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 01 : Généralité et historique du parc industriel	03
Section 1 : généralité et historique du parc industriel.....	04
Section 2 : les déterminants de localisation des activités économiques.....	08
Section 3_ : apparition des zones industrielle	28
Chapitre 02 : implantation des zones industrielles en Algérie	31
Section1 : Généralité sur l'évolution de l'industrie en Algérie	32
Section2 : implantation des zones industrielles.....	38
Chapitre 03_ : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle	
TAHARACHT-AKBOU.....	51
Section1 : présentation de la wilaya de Bejaia.....	52
Séction2 : présentation de la zone d'activité TAHARACHT –AKBOU.....	57
Conclusion générale.....	62
Références Bibliographie.....	64

Introduction Générale

Introduction générale

La localisation des industries est influencée par des facteurs traditionnels tel que, la proximité d'une mine et la proximité des ports industriels et des facteurs modernes qui sont répartis selon les caractéristiques des entreprises et des territoires. Dans les caractéristiques des établissements, deux sont particulièrement intéressants : la taille et la branche d'activité. L'augmentation de la taille des établissements augmente les besoins d'espace et de main-d'œuvre. Plus la taille des établissements augmentent, plus la quantité de sites d'implantation qui peuvent convenir ne diminue. De plus, la localisation des industries varie selon le type d'activité.

Parmi les principales raisons de localisation citées par les entreprises est la proximité aux infrastructures de transport (aux axes structurants). Les autres raisons importantes sont le coût de la localisation et les économies d'agglomération. Les économies d'agglomération jouent un rôle important, les entreprises retirent des profits à se localiser à proximité les unes des autres. Un autre facteur important c'est la main-d'œuvre. Les entreprises ne sont pas seulement attirées par la disponibilité et le coût, mais aussi par la réputation ou la qualification. L'évolution du rôle des facteurs de localisation traduit l'accroissement du nombre de facteurs intervenant dans le choix d'une localisation, la croissance des facteurs humains et l'importance de l'environnement économique ou de l'intervention des pouvoirs publics. En fin, un facteur ne peut à lui seul expliquer une localisation, pour cela, les entreprises doivent tenir comptes d'un nombre important de facteurs pour avoir une localisation optimale de leurs industries.

La gestion de ces zones est confiée selon le décret n°84-55 du 3mars 1984 à des sociétés de gestion.

La situation des zones industrielles à travers le pays trouve plusieurs contraintes qui impactent négativement les activités des entreprises et de leur production. A travers les différentes contraintes auxquelles font face les entreprises implantées dans les zones industrielles, nous allons engager un travail de recherche qui puisse répondre à cette problématique :

Quels sont les facteurs déterminants l'implantation des zones industrielles, en Algérie ?

A partir de cette question nous pouvons poser des questions secondaires :

Quelle est l'utilité de l'établissement d'une zone industrielle ?

Qu'est-ce qui pousse les entreprises à choisir une localisation au niveau d'une zone industrielle ?

Quels sont les avantages apportés par la zone industrielle au niveau locale régional et national ?

H1 la proximité des facteurs de production est une facture de localisation des entreprise industrielles.

H2 la concentration des entreprises au niveau de la zone industriel peut bénéficier des avantages.

Afin de répondre aux questions posées et aux hypothèses, nous allons établir une méthodologie qui se base sur une recherche bibliographique sur la création et l'évolution des zones industrielles au niveau mondial et au niveau national algérien, avec une recherche descriptive sur la situation actuelle des zones industrielles, en Algérie, ainsi qu'une étude localisée sur la zone industrielle d'Akbou qui nous permet de définir les déterminants d'implantation de la zone.

Le travail de recherche sera structuré à travers trois chapitres, le premier généralité et historiques du parc industriel, le deuxième chapitre implantation des zones industrielles en Algérie, et le troisième chapitre les facteurs déterminants d'implantation de la zone industriel d'Akbou- TAHARACHT.

Chapitre I
**Généralité et historique du
parc industriel**

Chapitre I : généralité et historique du parc industriel

Introduction

Une zone industrielle est prévue dans le but d'un développement industriel qui se compose souvent d'industrie lourde, et est généralement situé à la périphérie d'une ville. Les zones industrielles, également connues sous le nom de parcs industriels ou de zones industrielles, sont des zones décrites et prévues pour le développement industriel. Les zones industrielles sont généralement situées à l'extérieur ou aux abords du quartier résidentiel central de la ville et sont caractérisées par l'accès au transport qui comprend la route et le rail. Par conséquent, les zones industrielles peuvent être trouvées à proximité où plus d'un mode de transport se synchronise avec les ports, les autoroutes, les aéroports et les chemins de fer¹.

Il existe de très grandes zones industrielles qui existent dans le monde et remplissent des fonctions importantes. Les parcs industriels se concentrent uniquement sur le développement d'installations industrielles dans un domaine particulier qui contribue à l'avancement de l'activité commerciale et à la modernisation des industries en général. Les zones industrielles jouent également un rôle important dans la croissance et le développement des infrastructures, principalement dans le secteur des transports.

Le choix d'implantation des activités économiques est le résultat d'un compromis et d'options parmi un nombre plus ou moins grand de facteurs dont le poids et la diversité varient d'une situation à l'autre. Toute implantation d'activité est la résultante de deux grands types de facteurs : ceux caractérisant les territoires et ceux caractérisant les entreprises et les établissements.²

Dans ce chapitre nous allons présenter dans la première section les généralités et l'historique du parc industriel et dans la deuxième section on présentera les déterminants de la localisation des activités économiques et notamment industrielles et dans la troisième section on parle sur l'apparition des zones industrielles.

¹<https://www.sujet24.com/les-plus-grandes-zones-industrielles-du-monde/> consulté le 12/10/2020.

² AIT MOUSSA.A « les déterminants de la localisation industrielle dans la zone TAHARACHT-AKBOU », mémoire de master en science économique, université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2016-2017.

Chapitre I : généralité et historique du parc industriel

Section01 : Généralité et historique du parc industriel

Introduction

Certaines activités de production tendent à se regrouper en un même lieu géographique, car il répond aux mêmes besoins, comme la présence de matière première, de main-d'œuvre, de transports, de la clientèle, ou d'autres activités industrielles connexes. Historiquement, ce type de regroupement d'une même activité sur un site géographique est très ancien, et le principal lieu de regroupement est souvent une ville, qui bénéficie de cette activité économique qui lui a parfois donné naissance³.

1. naissance des zones industrielles :

Les premières réalisations de zones industrielles furent entreprises en Angleterre à fin du XX^{èmes} siècle comme les prémices de polarisation des activistes industrielles. C'était une réponse à un besoin de terrains pour les entreprises : une préparation des espaces d'accueil pour l'industrie prise en charge par l'état et les collectivités locales.

Ce n'est qu'à partir des années 1950 que les zones industrielles se généralisent dans nombreux pays industrialisés. Par comparaison à d'autres pays non industrialisés, la Tunisie, sous le règne de la France, a connu rapidement l'importation de ce concept et l'implantation des zones industrielles, sur son territoire. Celles –ci n'étaient pas bien structurées et les conditions de leur aménagement respectaient peu les impératifs urbains.⁴

La mise en place de zones industrielles mieux structurées apparait, en effet, des la fin de la seconde ère mondiale quand bien même l'occupation de ces espaces continuait dans certains cas à demeurer spontanée.

Le concept de zones industrielles avait toujours comme point de départ le principe du zonage qui prônait le respect des trois fonctions suivantes :

- Sauvegarder la valeur des propriétés
- Assurer une croissance ordonnée et harmonieuse
- Protéger l'intérêt et le bien-être général

Le zonage participe de la nécessité de concentrer les infrastructures dans un lieu donné en vue de minimiser les couts et de réduire les impacts environnementaux et sociaux.la Tunisie a

³https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_industriel consulté le 12/10/2020.

Chapitre I : généralité et historique du parc industriel

adopté cette approche se zonage et a réalisé de nombreuses concentrations en vue d'offrir de larges espaces fonciers à cout attractif et favoriser ainsi le regroupement de l'activité industrielle en tentant de respecter le cadre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire d'un coté, et assurer un développement industrielle équitable de l'autre, l'objectif visé par al Tunisie lors du développement de ses première zones industrielles⁵ était de diversifier les industrie et d'assurer l'équilibre requis entre les zones littorales et l'hinterland .cet objectif demeure à l'œuvre a l'heure actuelle et constitué dès lors un invariant dans sa politique de localisation industrielle qui, à l'examen des documents d'urbanisme et d'aménagement et le document du 11^{ème} plan de développement économique et social, semble conserver ce même objectif en l'inscrivant dans un vision futuriste et innovante qui repose sur les trois points suivants :

- L'évaluation globale préalable de la situation actuelle et ce, en se basant sur des études dont notamment celle élaborée par les experts de la banque mondiale.
- Une vision globale et prospective du développement futur des agglomérations à l'horizon 2016.
- Une programmation détaillée des opérations d'aménagement à entreprendre, le tout accompagné de recommandations sur la réforme du cadre institutionnel de la gestion urbaine⁶.

2. Historique de parc industriel

Les études archéologiques menées sur les villes de l'antiquité montrent fréquemment un regroupement des activités comme la poterie, le travail du métal ou du textile, ou la production dérivée de la production agricole comme les huileries ou les fabriques de savon.

Les facteurs attirant ces producteurs sur un même lieu géographique sont variés.la présence de la main-d'œuvre offerte par la cité, qui est aussi un marché de consommation, est essentielle. Les voies de transports revêtent en effet une importance particulière, aussi bien en termes d'alimentation en matières première qu'en moyens de commercialiser la production.

Les voies romaines par exemple, permettent à une ville située sur un carrefour routier de prospérer en concentrant les activités de production. Les ports maritimes ou fluviaux sont des

⁶ Riadh. S « localisation des industries et enjeux urbains dans l'agglomération du grand Tunis », 2013, thèse de doctorat, université PAUL-VALERY-MONTPELLIER III

Chapitre I : généralité et historique du parc industriel

facteurs importants de concentration de l'activité, schématiquement, la région environnante fournit les matières premières en produits finis ou semi-finis qui sont consommés sur place, transportés vers la région environnante ou exportés plus loin.

Entre 1303 et 1325, le quadruplement de la superficie de l'arsenal de Venise, protégé par une enceinte secrète de 25 hectares lui permet de devenir le premier parc industriel du monde, grâce au développement naval permis par le système. D'enchères pour les convois de galères en méditerranée.

Certaines activités de production tendent à se regrouper en un même lieu géographique, car il répond aux mêmes besoins, comme la présence de matière première de main-d'œuvre, de transports, de la clientèle, de la clientèle, ou d'autres activités industrielles connexes, historiquement, ce type de regroupement d'une même activités sur un site géographique est très ancien, et le principal lieu de regroupement est souvent une ville, qui bénéficie de cette activité économique qui lui a parfois donné naissance.

Le terme de parc est beaucoup plus récent que le terme de zone industrielle, il a été utilisé pour la première fois dans les années 1980 pour désigner une nouvelle génération de zones industrielles qui respectent plus la qualité paysagère et les exigences environnementales ,ces parc présentent un tissu mixte mêlant à la fois de l'industriel, du tertiaire qui offrent l'habitat, les zones industrielles qui se trouvent dans leur composition proche d'un parc industriel sont à l'origine des zones industrielles avec une présence récent des activités tertiaires, le terme de parc industriel n'est utilisés en Tunisie que pour désigner les zones franches économique.

L'époque moderne marque un important chargement dans la concentration de l'activité de production, essentiellement d'un point de vue quantitatif, et marque une augmentation de la production, de la main-d'œuvre requise, quelques innovations techniques ,comme les métiers à tisser ou l'utilisation de la force hydraulique par exemple participent à cette augmentation de la production ou de l'apparition de nouveaux besoins, cette période est marquée par l'apparition des premières manufactures notamment dans la production textile et la production de l'armement. Le développement des réseaux de transports permet également un début de spécialisation.

La révolution industrielle marque un tournant majeur aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, la taille des sites de production, et les besoins en matière premières, en matière premières, en main-d'œuvre et en moyens de transport performants conduisent à un regroupement sans président de l'activité industrielle sur les sites répondant au mieux à ces besoins, cette croissance est

Chapitre I : généralité et historique du parc industriel

soutenue par l'apparition de chemin de fer qui permet le transport de grands volumes de marchandise a cout réduit, les première villes industrielle émergent, totalement tournées vers cette activités tournes vers cet activité, et parfois créées par l'installation de la population ouvrière à la périphérie de grande sites industriels, comme les mines et les usines de métallurgie.

A la fin du XX^{ème} siècle la notion de pole industriel émerge et ces type de sites industriels sont alors créés de toutes pièces spécifiquement pour répondre aux besoins de l'industrie , ces sites sont le résultat d'une volonté politique, et répondent à un aménagement planifié du territoire, généralement ces grands parcs industriels se construisent autour d'un type d'activité principale. la concentration en main-d'œuvre qualifiée et d'acteurs de haut niveau en matière de recherche développement participent alors a l'essor d'un tel pole industriel.

Les économies post- industrielles se tournant davantage vers les activités de service ou les hautes technologies, et les grands sites de production industrielle sont parfois abandonnées à la suite d'un déclin important de l'activité, ou délocalisés dans des pays plus attractifs, l'évolution vers la spécialisation dans les hautes technologies reprend en partie les mêmes principes, conduisant à la création de grandes technopoles.⁷

A partir des années 1950, beaucoup de parcs industriels créés aux Etats-Unis, résultent aujourd'hui en de vastes surplus d'espace non construits et impropres à d'autres usages, ces création parfois inadaptées s'inscrivent dans l'optique des années des années précédant la crise pétrolière de 1973 et le déclin de l'industrie lourde, le retournement économique brutal et le changement qui en a découlé laissent de grands espaces inutilisés et appauvris économiquement .

⁷<https://fr.wikipedia.org/wiki/parc-industriel> (consulté le 13/08/2020)

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Section 2 : les déterminants de la localisation des activités économiques

Introduction

Dans cette section nous allons présenter les facteurs traditionnels de la localisation industrielle et les facteurs modernes et ensuite l'environnement économique, humain et politique.

1. Les facteurs traditionnels de la localisation industrielle

Les principaux facteurs traditionnels qu'on peut citer sont ; la proximité d'une mine et la proximité des ports industriels.

1.1. La proximité d'une mine

C'est dans les vieux pays industrialisés (France, Allemagne, Grande-Bretagne, qui furent les berceaux de l'industrie. au XIX^{ème} siècle, on installait les usines à proximité des mines pour réduire le temps et le coût de transport du fer et du charbon qui leur étaient nécessaires (Arnaud Parienty, 2008). pauvres, les ouvriers et les mineurs, tous venus de la campagne, vivaient dans des maisons toutes semblables et très simples, bâties pour eux à côté des mines et des usines. Aujourd'hui ces régions ont abandonné peu à peu leur activité industrielle. Le charbon et le fer sont de plus en plus rares et difficiles à extraire. Les vieilles usines sont devenues trop polluantes. Les ouvrières, qui étaient très attachées à leur métier, sont au chômage et quittent leur maison. Parfois de nouvelles entreprises s'installent, on plante des arbres sur les terrils, collines composées de déchets de charbon. Mais ces régions ont du mal à renaître.

1.2. la proximité des ports industriels

Quand les mines des pays industriels ont été épuisées, il est devenu plus facile d'importer par bateau le fer, le charbon ou le pétrole de pays où ils étaient abandonnés et peu chers.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Les entreprises ont donc commencées à créer des usines, non plus près des mines mais près des ports industriels.⁸Au Japon, on a même conquis de nouvelles terres sur la mer, en créant de véritables presqu'îles pour des industries comme la métallurgie ou la chimie.

Ces nouveaux espaces sont équipés pour recevoir des navires géants, pétroliers ou minéraliers. Des aciéries et des raffineries de pétrole ont été installées juste à côté. L'énergie est fournie par des centrales thermiques. Les produits fabriqués ici sont souvent exportés à bord d'autres bateaux. On trouve de tels sites industriels à proximité des ports des vieux pays industriels, où ils ont remplacé les pays noirs, mais aussi "dans beaucoup de pays en développement, surtout en Asie.

2. Les facteurs modernes de localisation industrielle

L'industrie moderne a besoin de rester en contact avec le monde entier. Les industries les plus avancées comme l'informatique, l'électronique des télécommunications, les laboratoires de chimie pharmaceutique ou l'aéronautique s'installent désormais dans les grandes villes. À proximité on trouve des universités qui fournissent des chercheurs, et des moyens de transports rapides (TGV, aéroports, autoroutes). Ces technopoles croissent souvent dans les régions agréables des grands pays industriels, comme aux USA.

Leur cadre séduit les chercheurs, qui peuvent aussi bénéficier des services de la grande ville et s'y divertir. A ce niveau, la localisation des activités économique est influencée par deux grands types de facteurs de localisation ;

- ✓ Ceux qui dépendent de la nature des entreprises ;
- ✓ Ceux qui caractérisent les territoires ;

⁸<http://www.strategie.gov.fr/IMG/pdf/Dossiermondialisation8.pdf>

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Schéma 1. Fonctionnement du marché de localisation des activités économiques

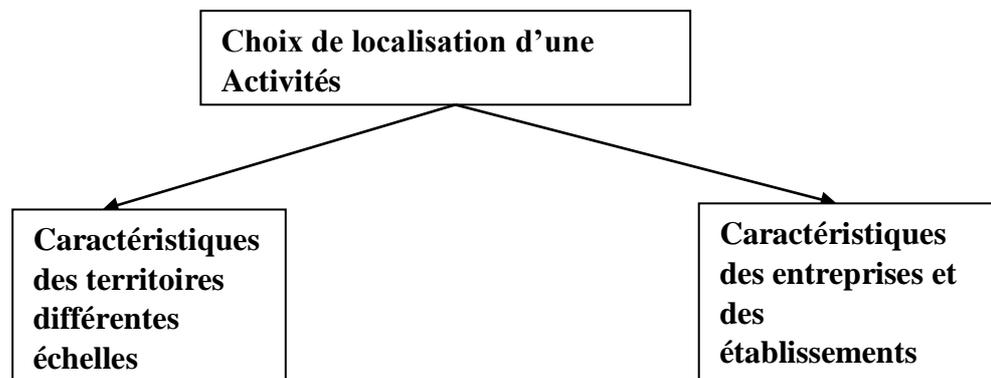


1. offre des caractéristiques de localisation
2. demande des caractéristiques de localisation

Le **schéma 1** ci-dessus nous montre le fonctionnement du marché de localisation des activités économiques. Ainsi, les deux acteurs intervenant sur ce dernier sont les territoires qui jouent le rôle des offreurs des caractéristiques de localisation et les entreprises comme demandeurs de caractéristiques de localisations.

L'attractivité territoriale peut être conçue comme le résultat de la confrontation sur le marché de localisation des activités économiques, d'une demande de caractéristiques de localisation émanant des entreprises et d'une offre des caractéristiques territoriales émanant des territoires. De la confrontation entre l'offre des territoires et la demande des entreprises résulte une concurrence entre les territoires pour l'accueil des entreprises. Ainsi, au sein du marché de localisation, chaque territoire développe une panoplie d'instruments pour attirer les investissements. Par contre, l'investisseur choisi, pour chaque projet, la localisation garantissant le meilleur rapport coûts/risques/avantages au regard des objectifs recherchés par l'entreprise.⁹

Schéma 2. Les déterminants de localisation



⁹<http://www.institut-numerique.org/section-ii-territoires-et-offre-de-facteurs-delocalisation-5201ED2192707>.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Source : Merenne-Schoumaker, La localisation des industries, 1991, in Aline Bouvard, 2008. « Les facteurs de localisation des activités économiques : application à l'aire urbaine de Lyon ». Mémoire pour le Master 2 Recherche Transport, Espace, Réseaux. UniversitéLumiereLyon 2. P 24.

2.1. Les facteurs ayant trait au profil de l'établissement

Les stratégies de localisation des industries lourdes ou de première transformation sont sensiblement différentes de celles des industries de haute technologie, Malgré plusieurs tentatives de généralisation, il faut constater que chaque cas est unique et demande un inventaire spécifique des besoins et des souhaits (Steven COISSARD, 2007). Les premières auront besoin d'espace, elles intégreront dans leur stratégie la limitation des coûts de transports, Les secondes s'attacheront à se situer à proximité d'une main d'œuvre qualifiée, des centres de recherches universitaires.

Dans ce sens, Merenne-Schoumaker (1991) identifie cinq (05) caractéristiques relatives au profit de l'établissement, à savoir :

- a) L'influence de la branche d'activité et de l'établissement et du cycle de vie du produit ;
- b) la taille de l'entreprise ;
- c) La fonction de l'établissement (dans quel secteur elle fonctionne ; tertiaire, secondaire ou premier) ;
- d) la nature de l'opération de localisation dont il résulte ;
- e) le niveau de présence géographique des entreprises (firmes multinationales, firmes étrangères des pays limitrophes, firmes nationales à plusieurs sièges et les firmes locales)¹⁰

2.1.1. L'influence de la branche d'activité, de l'établissement et du cycle de vie du produit

La localisation des différents types d'activités répond à des critères spécifiques. Il est difficile d'établir des généralités sur la localisation des secteurs, à l'exception de quelques secteurs particuliers comme la sidérurgie. Les industries des biens de consommations se

¹⁰Bouvard et AL, (décembre 2008) : « La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon, Rapport n°6, P.23.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

comportent plutôt comme les entreprises du secteur des services et du commerce. Les facteurs de localisation sont influencés par les besoins des entreprises liés au cycle de vie du produit, car les grandes agglomérations des pays développés regroupent des caractéristiques favorables au lancement de nouveaux produits. Alors que les espaces périphériques et plus particulièrement les pays développés, sont plus adaptés à la fabrication de « produits à maturité »¹⁰

2.1.1.1. La taille de l'entreprise

La taille de l'établissement a un impact sur les exigences en main-d'œuvre et en surface. En effet, plus que la taille de l'entreprise augmente, plus la quantité de sites d'implantation qui lui convient diminue. Car, d'une part, les vastes terrains bien situés sont relativement rares et d'autre part, le nombre de travailleurs disponibles et les moyens de communication doivent être suffisants dans la zone d'influence du site.

2.1.1.2. La fonction de l'entreprise

Il existe des différences entre la localisation des activités du tertiaire industriel et des activités de production¹¹. Dont, Les activités du tertiaire industriel cherchent à se localiser à proximité des grands centres urbains et s'opposent souvent à l'exurbanisation. Les fonctions du tertiaire ont plus besoin d'un environnement urbain de qualité ; alors qu'à l'opposé, les activités de production, notamment celles qui exigent peu de personnel qualifié, se déplacent plus facilement et choisissent plus fréquemment les petites villes ou les espaces ruraux. La disponibilité, la réputation et le faible coût de la main d'œuvre sont plus attirants (Nicolas JP et Al, 2008).

2.1.1.3. La nature de l'opération de localisation

La nature de l'opération de localisation, c'est-à-dire le type de situation qui conduit à la décision d'une nouvelle implantation de l'établissement. Trois situations peuvent être envisagées : la création d'un établissement, l'extension d'une entreprise existante et le transfert d'une unité fonctionnant déjà. Il existe des situations intermédiaires, par

¹¹Mirenne-Schoumaker, (1996), Op, Cit.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

exemple, le transfert peut concerner l'ensemble de l'entreprise, seulement la production ou une activité bien déterminée (Jean-Pierre Nicolas et Al, 2008).

Dans le cas d'une extension, les entreprises peuvent chercher à minimiser la distance entre l'ancien et le nouvel établissement, pour permettre l'arrivage des matières premières, l'écoulement des produits et les contacts entre les divisions. Dans le cas d'un transfert, différents facteurs peuvent expliquer la limitation de la distance comme, la localisation de la clientèle, le lieu de résidence de la main-d'œuvre ou le cadre de vie.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

2.1.1.4. Le niveau de présence géographique des entreprises

« Merenne-Schoumaker (1991) distingue quatre niveaux de présence géographique, auxquels correspondent des comportements nettement différents »¹². Les localisations des firmes sont différentes selon qu'elles soient des firmes multinationales, des firmes étrangères des pays limitrophes, des firmes nationales à plusieurs sièges ou des firmes locales.

Pour les firmes multinationales, la création d'une nouvelle unité se réalise à partir d'une technique déjà plus ou moins éprouvée et d'une certaine expérience, les FMN possèdent des stratégies et un savoir-faire très important et avancé dans ce domaine, Actrices majeurs de la mondialisation, notamment financière, les firmes multinationales sont constituées d'une « maison-mère » et de filiales implantées à l'étranger : la CNUCED défini une firme multinationale comme « une firme qui contrôle au moins une filiale basée à l'étranger ; est considérée comme une filiale une entreprise dont la maison-mère détient au moins 10 % du capital » (de Chateaubriant V, 2013) .

En effet, pour faire face aux contraintes de la mondialisation c'est-à-dire de la concurrence, les entreprises utilisent des stratégies de localisation, c'est-à-dire qu'elles délocalisent une partie de leurs productions : on entend par délocalisation « la fermeture d'une unité de production [d'un pays], suivie de sa réouverture à l'étranger, en vue de réimporter sur le territoire national des biens produits à moindre coût et de continuer à fournir les marchés d'exportation à partir de cette nouvelle implantation »¹³, il s'agit donc d'un déménagement de l'unité de production, via un investissement direct à l'étranger (*IDE*). Mais, la société traite avant tout avec les autorités nationales et est peu sensibles aux traditions régionales. Alors que, les firmes étrangères des pays limitrophes, possèdent fréquemment un nombre restreint d'établissements. Comme elles rencontrent souvent des difficultés dans leur propre pays pour s'étendre, elles cherchent à se localiser non loin des frontières afin de limiter les déplacements entre leur nouvel établissement et la maison-mère. Cette nouvelle localisation doit leur permettre de résoudre des problèmes : de main-d'œuvre, terrain, financement, réglementation. (Jean-Pierre Nicolas et Al, 2008).

¹² Nicolas J-P, et AL, (2008), « La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon », Rapport du Laboratoire d'Economie des Transports- Lyon-

¹³ Lorenz J.H, (2011), « Les entreprises dans la mondialisation », Cahiers français, N° 365.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Les sociétés nationales disposent de plusieurs établissements répartis sur le territoire. Le nombre, la localisation et la nature de leurs activités influencent la décision. Généralement, la nouvelle unité s'inscrit dans un programme d'ensemble où le facteur marché joue un rôle essentiel. Toutefois, certains transferts ou extensions peuvent avoir pour premier mobile la résolution d'un problème spécifique, notamment celui du recrutement de la main-d'œuvre.

Enfin, les sociétés régionales ou locales sont souvent des entreprises familiales disposant d'un seul établissement. La création d'une nouvelle unité (ou le transfert de la seule existante) constitue alors une véritable aventure. Ces firmes connaissent bien leur milieu et elles sont très sensibles aux aspects locaux. Elles entrent presque toujours en contact avec les autorités locales ou régionales qui peuvent ainsi avoir une influence importante.

Les facteurs qui caractérisent les territoires

Le choix d'une localisation se pose souvent à des niveaux spatiaux différents :

- Au niveau Macro « les grands espaces économiques (par exemple, l'UE) et les pays ;
 - Au niveau Micro « les régions, les localités et les terrains ».

Les critères qui interviennent dans le choix d'un pays sont différents de ceux qui jouent au niveau local. « Les travaux de STAFFORD (1974), montrent le rôle des échelles. Il livre les résultats d'une enquête où il est demandé aux entrepreneurs de classer l'importance des facteurs de localisation selon différentes échelles. Il apparaît qu'au niveau national, le marché, la productivité du travail et le niveau des salaires sont les déterminants dans le choix du pays.

En revanche, au niveau local, les contacts directs, la connaissance personnelle des lieux, les équipements locaux interviennent davantage ».¹⁴Le tableau suivant montre les interactions entre entreprises et territoire au cours du processus de localisation.

¹⁴[http://geopere.e-monsite.com/medias/files/chap.2.2. bis.facteurs.de.localisation.des.industries.pdf](http://geopere.e-monsite.com/medias/files/chap.2.2._bis.facteurs.de.localisation.des.industries.pdf).
P.3

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Tableau 3 : Les interactions entre entreprise et territoire au cours du processus de localisation

Etape de processus de localisation de l'entreprise	Actions conduites	Processus d'attraction
1. projet d'investissement à l'étude	Prise en compte du pays de la région comme location potentielle	1. construction de l'image du territoire
2. sélection des pays ou région d'implantation	Contacte entre l'entreprise et l'agence lors d'un séminaire contact directe par un prospecteur de l'agence	2. génération de l'investissement
3- Etablissement d'un short List sur la base de critère de localisation qualitative évaluation /comparaison de la rentabilité de chaque site	Visite des sites retenus par l'entreprise ou proposé par l'agence recueil de données socioéconomiques. Administrative...montage du dossier d'aides financières	3-service à l'investisseur (avant investissement)
4- Implantation	Formalités administratives. Aides diverses a l'installation (recrutement. Fournisseurs...)	4- Intervention du One – stop Shop
5-Entreprise en activité	Médiation de l'agence. Entreprise et administration .aide à l'intégration dans le tissu économique local et	5-services à l'investisseur (assistance aux entreprises après implantation)

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

	national.	
6-Extension du site	Appui du dossier auprès des administrations obtention d'aides financiers	

Source: Lagnel. Oet RYCHEN.F, 1998.in ;(<http://www.institut-numerique.org/section-ii-territoires-etoffre-de-facteurs-de-localisation-5201ed2192707>)

2.1.2. Les facteurs intervenant à l'échelle macro dans les choix de localisation des Industries

L'échelle macro renvoie aux grands espaces économiques (par exemple, l'UE ou l'Amérique Latine) et aux pays. En matière de localisation des industries des firmes multinationales (FMN) dans les pays du sud (pays en développement), l'échelle macro joue un rôle essentiel. Les principaux leviers qui jouent en faveur d'une localisation dans un pays aux dépens d'une autre relève de quatre catégories :

- ✓ La taille du marché (marché potentiel) ;
- ✓ La réduction des coûts de production¹⁵ ;
- ✓ Le contexte politique, économique, social et culturel¹⁶;
- ✓ La situation géographique du pays.

2.1.3.1.La taille du marché

Le choix d'une nouvelle localisation est, en effet, souvent déterminé par la recherche d'un accès aisé au marché et par la volonté de conquérir de nouveaux marchés, ce dernier étant fréquemment le plus déterminant. Ainsi, l'installation de nombreuses firmes américaines en Europe pendant la période 1960-1974 s'explique principalement par ce

¹⁵Les avantages comparatifs

¹⁶ La politique des pouvoirs publics

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

facteur¹⁷, les motivations des implantations étant principalement le désir de pénétrer sur le marché européen, la volonté de sauvegarder les ventes ou de les augmenter et la possibilité d'atteindre, grâce à la position tremplin du Marché Commun, des marchés proches et traditionnellement liés aux pays européens, comme l'Europe de l'Est, l'Afrique ou le Moyen Orient. De même, la création de certaines usines de biens de consommation dans certains pays du Tiers Monde - notamment les pays semi-industrialisés - traduit la volonté des multinationales de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Il existe différentes stratégies pour chercher à se positionner sur un marché étranger.

Soit de créer un établissement ; soit de racheter une entreprise existante ; soit de créer une coentreprise (joint-venture). Ce type d'entreprise est beaucoup utilisé pour partir à la conquête du marché chinois ;

Soit de passer un accord de commercialisation ou de licence avec une entreprise implantée sur le marché étranger.

2.1.3.1. Les avantages comparatifs (La réduction des coûts de production)

Les entreprises cherchent à minimiser les coûts de production par la recherche de territoires où il existe de bas salaires, d'avantages fiscaux et financiers et, en général, de tout élément susceptible de réduire les coûts. C'est un facteur important de délocalisation de certaines activités vers l'Europe du Sud et surtout le Tiers Monde (Mérenne-Schoumaker, 1996).

2.1.3.1.1. Le contexte politique, économique, social et culturel.

La répulsion ou l'attraction qu'exercent certains espaces économiques et surtout certains pays sur les investissements dépend aussi largement du contexte politique du pays ou de la région. Les capitaux fuient les nations où les dévaluations sont fréquentes et les investissements ne sont guère importants lorsqu'il y a risque de nationalisation ou contrôle trop accentué de la vie économique.

Le coût et la disponibilité en capital jouent aussi un rôle principalement à cet échelon de décision car les perspectives de profit sont liées aux conditions financières et fiscales

¹⁷ Car c'était la construction de l'Europe, les trente glorieuses, ce qui fait que le marché est toujours, dans cette période en croissance.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

des pays notamment : taux d'intérêt, réglementation des changes, régime en matière de rapatriement des capitaux et dividendes, systèmes de taxation, régime douanier, sécurité de placement, etc.

Par ailleurs, les mesures prises dans le cadre de la politique de développement économique régional peuvent exercer un certain attrait vis-à-vis des investissements étrangers. Les aides accordées par la plupart des pays européens ont sans nul doute influencé certaines implantations américaines dans la période 1960-1974.

D'autres mesures de politique nationale peuvent encore intervenir comme le volume des achats à des fins civiles et militaires, les aides à la recherche ou à l'innovation, la politique de réglementation en matière de sécurité ou d'hygiène, les réglementations en matière d'établissement, etc. En outre, l'accueil, l'information et la propagande orchestrée par les autorités nationales contribuent aussi à créer l'image de marque d'un pays,

« La répulsion ou l'attraction des investissements dans certains pays dépend aussi largement de la stabilité politique (absence de coup d'état récent), du type de régime (communiste, dictatorial, démocratique), de la situation financière et sociale du pays ». ¹⁸

2.1.3.1.2. La situation géographique du pays :

C'est un facteur qui peut varier dans le temps, en fonction des progrès de la technique, des infrastructures ou de la conclusion de conventions et d'accords internationaux. La position relative d'un pays peut influencer la stratégie de localisation des entreprises, notamment la position par rapport aux principaux marchés, aux principaux axes de transports.

2.1.3.2. Les facteurs intervenant à l'échelle micro dans les choix de localisation des Industries (au niveau des régions, des localités et des terrains)

Les facteurs ayant un rôle à cette échelle varient en fonction des stratégies des entreprises. Si c'est la recherche de ressources naturelles qui prévaut, alors la localisation sera fortement influencée par l'accès à ces ressources tandis que, si c'est la recherche d'efficacité, des éléments tels que la qualité et le coût de la main d'œuvre ou les réglementations sectorielles plus ou moins souples pourront entrer en jeu, « Au niveau des régions, des localités et des terrains nous pouvons identifier trois grands groupes de

¹⁸http://geopere.e-monsite.com/medias/files/chap.22_bis.facteurs.de.localisation.des.industries.pdf

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

facteurs : le cadre général, les facteurs de production et l'environnement économique, humain et politique ». ¹⁹

2.1.3.2.1. Le cadre général

Les facteurs que nous allons aborder dans ce groupe sont : la situation géographique et l'importance du marché.

a) La situation géographique

La situation géographique est une notion relative, car elle désigne la position par rapport à d'autres lieux ou d'autres phénomènes localisés (marché, voies de communication, etc.). Ce facteur a un impact plus important au niveau régional ou local qu'au niveau national ou international. Car à cette échelle les éléments de polarisation des activités, des trafics, des populations et des différences qualitatives dans les répartitions ont plus d'importances (par exemple le rôle des ports maritimes ou des villes sont loin d'être identiques).

De plus, toutes les situations ne sont guère équivalentes, notamment en ce qui concerne les infrastructures et disponibles (certains dirigeants d'entreprises peuvent refuser de s'installer à certains endroits malgré les avantages financiers que leur offriraient des responsables publics).

a) Le marché

Contrairement au facteur précédent ce facteur joue un rôle moins important à l'échelle régionale et locale qu'à l'échelle nationale ou internationale vu la mondialisation des marchés.

Toutefois, certaines activités restent très liées à l'air de circulation de leurs produits : lors de coûts de transport élevés (industries des besoins), quand le produit perd rapidement de sa valeur (presse quotidienne).

¹⁹Bouvar A-D, (2008), « Les facteurs de localisation des activités économiques : application à l'aire urbaine de Lyon ». Mémoire pour le Master 2 Recherche Transport, Espace, Réseaux. Université Lumière Lyon 2, P.29

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

2.1.3.2.2. Les facteurs de production

Comme facteurs de production qui peuvent influencer les décisions de localisation des industries on peut citer quatre facteurs ; le transport, les matières premières, les disponibilités en terrains et bâtiments et enfin les aspects quantitatif et qualitatif de la main d'œuvre.

a) Le transport

L'un des facteurs les plus importants pour les entreprises de l'industrie est le transport (proximité aux axes structurants, les avantages logistiques et l'accessibilité). Les coûts de transport varient selon les types d'activités. « Pour l'industrie, la localisation des usines est dépendante des coûts du transport, si la part des coûts directs de transport dans le prix de revient des produits dépasse 5% »²⁰. C'est pour cela qu'un grand nombre d'entreprises industrielles ont pour objectif de minimiser les coûts liés aux transports.

Les entreprises sont de plus en plus exigeantes aux niveaux des infrastructures et de l'organisation des déplacements de leurs marchandises et du personnel. Les firmes désirent être bien desservies, pour cela, elles doivent choisir entre plusieurs modes de transport. En générale, les industries privilégient la route et l'autoroute comme mode de transport, car les infrastructures autoroutières sont très accessibles. A l'opposé, l'utilisation du chemin de fer a diminué sauf pour les industries lourdes.

Les nouvelles zones d'activités ont une localisation proche des autoroutes, ports et aéroports. Mais cette proximité n'implique pas nécessairement son utilisation, ces zones offrent des avantages en matière de terrains comme des vastes surfaces à des prix intéressants, l'écart avec la population et peu de problèmes de voisinages. Enfin, Les télécommunications ont aussi accru leur poids dans les décisions de localisation, en freinant les implantations là où de longs délais sont nécessaires à l'obtention des lignes téléphoniques et en les favorisant là où les réseaux sont abondants et de qualité.

²⁰Mirenne-Schoumaker, (1996), Op, Cit.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

b) Les matières premières, l'eau et l'énergie

L'influence de ces trois éléments varie très nettement d'une activité à l'autre. En général, la localisation des matières premières et des disponibilités en énergie s'est restreinte ces dernières années en raison des mutations techniques²¹ : i) Mutation au sein des fabrications, par exemple la diminution des quantités de matières premières et le développement du recyclage ; ii) Augmentation du nombre de matière intervenant au sein même des fabrications (chaque matière n'intervenant parfois qu'en quantité restreinte et se trouvant fréquemment à un endroit différent des autres) il y a dès lors compétition et même souvent annulation entre les différentes influences.

Le rôle de l'eau a pris plus d'importance avec l'augmentation des besoins et de la raréfaction des réserves. C'est pour cela, que les grands consommateurs d'eau s'implantent dans des lieux riches en cette ressource (pour le refroidissement, les centrales électriques, la sidérurgie et le montage automobile). Le problème de l'eau est également qualitatif, car elle doit être d'une certaine qualité notamment dans le secteur alimentaire.

c) Les disponibilités en terrains et bâtiments

L'évolution récente des activités économiques est caractérisée par des exigences croissantes en espace portant à la fois sur les quantités et les qualités. Les entreprises recherchent des terrains équipés au prix peu élevé situés dans un environnement de qualité. D'où le succès des parcs industriels.

Des bâtiments disponibles peuvent aussi être un facteur puissant de localisation à condition qu'il s'agisse d'immeubles récents et/ou en bon état facilement réutilisables. La multiplication des parcs industriels et le développement de l'immobilier industriel modifient la procédure de choix d'une localisation. En général, la formule locative intéresse deux types d'entreprises : celles qui veulent tester un marché ou une localisation et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas investir dans l'immobilier.

Les zones d'activités ont un impact sur l'organisation des territoires, elles sont définies comme « un ensemble de terrains acquis et regroupés par un maître d'ouvrage,

²¹Mirenne-Schoumaker, (1996), Op, Cit.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

généralement public, parfois privé, et préalablement équipés pour faciliter l'installation, le fonctionnement et le développement d'établissements à caractère économique »²²

d) Les aspects quantitatifs et qualitatifs de la main-d'œuvre

Pour la plupart des industriels, la main-d'œuvre est l'un des principaux facteurs de localisation. « Quatre aspects différents de la main-d'œuvre peuvent intervenir : les disponibilités, la qualification, la réputation et le coût ». ²³La disponibilité joue un rôle au niveau des grandes entreprises. Dans les autres cas les difficultés de recrutement sont fréquemment restreintes. La disponibilité de la main-d'œuvre a également un aspect qualitatif en termes d'âge et de sexe par exemple certaines entreprises cherchent à recruter du personnel jeune.

Du point de vue de la qualification, les entreprises ont des exigences au niveau de la formation requise, certaines entreprises rejettent les zones rurales ou au contraire elles recherchent des zones où la qualification de la population est moins poussée. La réputation de la main-d'œuvre comprend des éléments qualitatifs comme la régularité (absentéisme), la rapidité (de formation dans le travail), l'efficacité, la stabilité etc. Mais il est difficile d'apprécier ces caractères correctement, l'appréciation de la main-d'œuvre sur ces points s'appuie parfois sur des images stéréotypées ou des affirmations anciennes et peuvent devenir totalement fausses.

Quant au coût de la main-d'œuvre, c'est aussi un critère important même s'il faut le pondérer par la productivité (production opérée en une période de temps). En fait, des bas salaires ne présentent pas que des avantages et, en outre, il faut se méfier de comparaisons hâtives entre régions et pays ne prenant pas en compte tous les aspects des coûts (charges patronales, gratifications, interventions dans les déplacements, le logement, etc.).

3. L'environnement économique, humain et politique

Au niveau de ce groupe de facteurs nous allons aborder les suivants : l'environnement économique : préoccupations et contraintes, Le cadre de vie et enfin l'intervention des pouvoirs publics.

²² Nicolas J-P et AL, (2008), Op, Cit.

²³ [Http://geopere.e-monsite.com/medias/files/chap. 22.bis.facteurs.delocalisation.des.industries.pdf](http://geopere.e-monsite.com/medias/files/chap.22.bis.facteurs.delocalisation.des.industries.pdf)

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

3.1. L'environnement économique

Le choix d'une localisation peut être influencé par la recherche de la proximité d'autres entreprises. Une telle décision s'explique d'abord par les relations directes existant entre le nouvel établissement et ceux implantés dans les environs. Elle procède aussi de la prise en considération du climat économique de la région, c'est-à-dire les attitudes des pouvoirs publics et de la communauté vis-à-vis des activités nouvelles. Elle s'explique encore par la recherche d'un voisinage particulier, par exemple firmes de même nationalité, de même activité, de même importance ou, au contraire, firme petite souhaitant se localiser près d'une plus grande firme. Ce comportement des firmes a pour objectif de minimiser les risques et de tirer profit de certaines externalités.

Par ailleurs, un milieu dynamique a souvent des effets d'entraînement : par exemple, incitation à la modernisation, à l'agrandissement ce qui peut même parfois provoquer un transfert ou une extension ou encore à l'innovation et à la création. En outre, le rôle des économies externes apparaît de plus en plus important et complexe « Celles-ci sont les bénéfices collectifs que perçoivent les entreprises du fait de leur position relative, indépendamment de tout échange marchand »²⁴.

Dans un premier lieu, elles sont constituées d'économies de localisation ; résultant de l'agglomération sur un espace restreint d'activités similaires ou voisines ce qui permet une certaine spécialisation et complémentarité, apparition de services spécialisés, renommée, main-d'œuvre bien formée). En deuxième lieu, elles sont issues d'économies d'urbanisation, c'est-à-dire les infrastructures, services variés, vaste marché, multiplicité des contacts). La recherche d'économies d'agglomération est donc intéressante pour les entreprises et ces économies d'agglomération peuvent également attirer de nouvelles entreprises. Mais à partir d'un certain seuil d'agglomération, ces économies peuvent se transformer en dés économies

²⁴<http://georepere.emonsite.com/medias/files/chap..22.bis.facteurs.de.localisation.des.industries.pdf>
f21

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

3.2. Les préoccupations et les contraintes de l'environnement

La sensibilisation croissante au problème de la sauvegarde de l'environnement ainsi que les mesures prises dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et/ou de la protection de la nature (comme l'étude d'impact sur l'environnement) dans de nombreux pays notamment les plus développés, contribuent certainement à restreindre les possibilités de choix pour de nombreuses industries.

Le problème se pose particulièrement pour les entreprises polluantes et/ou dangereuses.

Mais les réglementations, les concernant varient selon les pays, les villes et les régions. Les entreprises les plus polluantes se déplacent des zones les plus réglementées vers les plus tolérantes. Les manifestations antinucléaires sont également à rapprocher de ces problèmes. En effet, il est de plus en plus difficile de localiser une nouvelle centrale sans un certain consensus avec les populations concernées. Et les mesures imposées aux sociétés d'électricité rendent de plus en plus difficile le choix du site.

3.3. Le cadre de vie

Facteur de plus en plus évoqué dans les travaux récents, le cadre de vie est cependant rarement défini. Pour Mérenne-Schoumaker (1991) « il regroupe les éléments suivants : des coordonnées du cadre physique (beauté des paysages, durée de l'ensoleillement), les conditions du logement (disponibilité, prix et surtout qualité), l'attrait touristique, la présence d'équipements dans les domaines de l'enseignement (surtout université et école internationale), du commerce, des soins médicaux, de la culture et des loisirs, etc. ; les facilités d'accès à ces équipements ou aux sites touristiques voisins (en particulier, les facilités de communication avec la métropole ou la grande ville voisine) enfin, des facteurs d'ambiance (nombre suffisant de personnes de catégories socioprofessionnelles analogues, habitudes régionales, degré d'ouverture du milieu aux nouveaux arrivants, etc.) »²⁵

Ces éléments ne sont pas décisifs mais, à condition économiques égales, ils peuvent emporter la décision. Les régions et/ou communes font des efforts pour améliorer leurs

²⁵ NICOLAS J-P et AL, (2008), Op, Cit.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

images de marque et pour tenter d'offrir un plus. La prise en compte de ce facteur conduit les dirigeants à choisir des localisations proches des grandes villes ou des régions touristiques.

3.4. L'intervention des pouvoirs publics

Généralement les mesures gouvernementales touchent les activités industrielles. Ces politiques de développement économique ont pour objectif l'utilisation rationnelle des territoires pour le but de la croissance, dont « Nées de la prise de conscience du fait que la croissance ne se réalise pas partout au sein d'un même Etat »²⁶. Deux groupes d'interventions ont de l'importance : les interventions régionalisées du pouvoir central et les interventions des dirigeants régionaux ou locaux.

La majorité des politiques régionales sont des politiques d'incitation (mesures financières et fiscales, orientation des investissements vers tel ou tel région, décentralisation des pôles en croissance vers les périphéries en retard). Mais leurs impacts sont faibles dans les régions en difficulté malgré les aides, qui ne modifient pas l'image des régions qu'ont les chefs d'entreprises des conditions minimales de fonctionnement. De plus, l'avantage obtenu n'est pas permanent et ne peut pas être comparé avec des avantages permanents comme l'infrastructure ou la qualification élevée de la main-d'œuvre.

²⁶MERENNE-SCHOUMAKER, (1996), Op, Cit.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Section 03 : Apparition des zones industrielles

Introduction

L'Algérie depuis son indépendance affiche une forte volonté pour se développer on se basant sur le secteur industriel. Sa stratégie d'industrialisation s'est traduite par la création des zones industrielles à travers le territoire national. On va voir dans cette section la définition d'une zone industrielle, son rôle et ses raisons d'être.

1. Définition de la zone industrielle

La définition de la zone industrielle est multiple, diffère selon les auteurs et les pays.

On va essayer de donner quelques définitions qui sont utiles pour comprendre cette notion.

Masson.J.Ldéfinit la zone industrielle comme « un espace de terrain nu de surface variable (de quelques milliers de mètres carrés à quelques milliers d'hectares), juridiquement et techniquement apte à recevoir un certain nombre de bâtiments et D'installations industrielles ou d'entreposage. Ce nombre est fonction, outre de la surface de la zone, de la densité de construction autorisée et de la taille des lots, celle-ci pouvant varier de quelques centaines de mètres carrés à quelques dizaines d'hectares ». ²⁷

En Algérie la zone industrielle est définie comme « l'espace qui doit offrir a l'entreprise le cadre adéquat de travail et d'épanouissement, elle constitue un vecteur essentiel de promotion des investissements et d'amélioration des performances des entreprises »²⁸

- Une zone industrielle est une " étendue de terrain lotie et aménagé conformément à un plan d'ensemble et destinée à être utilisée par un ensemble d'entreprises industrielles²⁹
- Une zone industrielle est constituée de terrains de grande taille et accueille majoritairement des entreprises de productions industrielles, de construction ou de commerce.

²⁷Masson J. L « situation et devenue des zones industrielles » Revue de géographie de Lyon N°04 1984.

²⁸ MATE : bilan sectoriel et spatial, mission 1 rapport, Alger, 2004.

²⁹Chaif. M « zone industriel et développement local : quelle articulation ? » Université de Tlemcen Revue de recherche N°08/2010,2010

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Une zone industrielle est un ensemble de terrains spécialement aménagés et équipés à l'initiative d'un maître d'ouvrage généralement public, pour accueillir des activités industrielles.

2. La raison d'être des zones industrielles

Historiquement les zones industrielles sont apparues au début du 19^{ème} siècle en Europe et en Amérique comme solution urbanistique et architecturale destinées à protéger la vie urbaine des différentes nuisances secrétées par le processus d'industrialisation.

L'émergence de la zone industrielle correspond à la volonté d'organiser la localisation du solde net d'emplois industriels que les « 30 glorieuses » ont secrété entre 1945 et 1975.

Les villes débordées par le formidable exode rural de l'après guerre, le « baby-boom » des années 45-50, puis par l'arrivée de rapatriés et ensuite des travailleurs immigrés, ont dû créer un peu à la va-vite un vaste système d'accueil des habitants et des emplois : zones industrielles, campus et autres zones tertiaires.

Le rôle dévolu aux zones industrielles était donc un rôle d'accueil d'entreprises et d'emplois dont il fallait prévoir la quantité, la structure ainsi que les besoins induits en termes de logement, de transport. Donc, les zones industrielles sont créées pour prendre en charge les problèmes récurrents du sous-développement, de chômage et de pauvreté.³⁰

3. Le rôle de la zone industrielle dans le processus de construction

Territoriale

- ✓ La meilleure gestion des problèmes de pollution et difficultés de circulation induit par le regroupement des industries sur un même site.
- ✓ les aménagements et équipements préalables constituent un aspect incitateur à la création de nouveaux établissements capables d'adapter l'emploi à la croissance démographique.
- ✓ le principe de zonage qui fut à l'origine de la naissance des zones industrielles favorise la croissance raisonnée des villes en attribuant à

³⁰CHACHOUA.S « rôle de la zone industrielle dans l'émergence des territoire, cas de la commune de Tizi-Rached, mémoire de master, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.2017.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

chaque espace approprié sa fonction urbaine, ce qui évite un mélange de fonctions pour la collectivité.

- ✓ un outil efficace pour la promotion des économies régionales, la création d'emplois et atteindre les disparités régionales
- ✓ les zones industrielles représentent des avantages d'ordre économiques non négligeables, la viabilisation et équipement préalable des sites diminuent considérablement les coûts d'installation pour les industriels et stimulent les investissements dans le secteur secondaires.
- ✓ concernant le transport des matières premières et produits finis ou semi-finis, des expéditions en gros peuvent être envisagées et réduire considérablement les coûts.

Chapitre I : Généralité et historique du parc industriel

Conclusion

D'après ce que nous avons vu au cours de ce chapitre, on peut dégager que la localisation des industries est influencée par des facteurs traditionnels tel que, la proximité d'une mine et la proximité des ports industriels. Et les facteurs modernes qui sont répartis selon les caractéristiques des entreprises et des territoires, L'évolution du rôle des facteurs de localisation traduit l'accroissement du nombre de facteurs intervenant dans le choix d'une localisation, la croissance des facteurs humains et l'importance de l'environnement économique ou de l'intervention des pouvoirs publics.

On peut constater aujourd'hui que la situation des zones industrielles à travers le pays ne cesse de se dégrader au point qu'elles sont devenues pour nous entreprise un lieu de tracasseries au lieu d'être un instrument au service de croissance.³¹

³¹ Aline Bouvard, 2008 « les facteurs de localisation des activités économiques : application a l'aire urbaine de Lyon » mémoire pour le master 2 recherche transport, Espace, Réseaux .Université Lumière lyon 2 P 17.

Chapitre II
**Implantation des zones industrielles
en Algérie**

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Introduction

La zone industrielle est une forme d'agglomération d'entreprises dans un espace géographique, leur apparition revient au 19^{ème} siècles en Europe et Amérique, afin de faire face au problème du chômage par la création de l'emploi et limiter l'exode rural, par la fixation de la population autour de ces zones industrielles.

L'Algérie après son indépendance, à opter pour une politique d'industrialisation basée sur l'industrie industrialisant. Cette politique a permis la création de grandes entités économiques industrielles agglomérées sous formes de zones industrielles.

Ce chapitre sera constitué de deux section dans la première section nous allons parler de l'industrie industrialisantes en Algérie, la dernière section sera réservée pour parler sur l'implantation des zones industrielles

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Section 01 : Généralité sur l'évolution de l'industrie en Algérie

Introduction

L'industrie est l'une des activités les plus importantes par lesquelles l'Algérie cherchait à atteindre ses buts fondamentaux durant la période de son développement. A l'instar, nous allons présenter dans cette section les implantations industrielles et les différentes formes et stratégie d'industrialisation à savoir les zones industrielles.

1. Les industries industrialisantes

L'Algérie ne s'est pas engagée dès la première année de son indépendance dans l'industrie, mais a adopté une politique qui n'est pas en rupture brutale avec le tissu économique hérité de la France la priorité était donnée, comme l'atteste la charte d'Alger du 16 avril 1964¹ aux industries légères et à l'agriculture ce n'est qu'avec l'avènement de l'équipe du président Boumediene, le 19 juin 1965, que sera arrêtée puis lancée à partir de l'année 1967 une stratégie de développement basée sur l'industrialisation massive et accélérée, objectif était la construction d'un tissu industriel complexe et moderne susceptible de sortir le pays du sous développement, de tirer la société de sa léthargie historique entretenue par la colonisation et de mener le pays vers l'indépendance, cette option industrialisantes est appelé « industrie industrialisantes » par un auteur française G.D de Bernis.

1.1. Implantation industrielle en Algérie

L'effort d'industrialisation de l'Algérie retient l'attention. La construction rapide d'une industrie puissante à constituer l'objectif central, prioritaire de toute la politique de développement. Le nombre d'usines construites est élevé, 400 projets dont 270 usines ont été mises en production entre 1971-1977. Au titre du 2^{ème} plan quadriennal (1973-1977) 520 nouveaux projets dont 320 constructions d'usines ont été programmés. L'ensemble de pays est concerné : 150 d'airâtes sur 160 et 205 communes sur 704. Les investissements industriels en constante augmentation. En 1967-1977, ils s'élevaient à 1,8 milliard de Da/an, ils atteignent 15 milliard en 1977.²

¹ Charte d'Alger citée par A.Lamchichi « Algérie en crise » Ed L'Harmattan. Paris, 1991, page 121

² Mutin.G « implantation industrielles et aménagement du territoire en Algérie », revue de géographie de Lyon N° 01 1980

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

1.2. L'industrialisation s'accompagne d'un projet de politique spatiale

Conscients des déséquilibres régionaux, les pouvoirs publics avancent les prémisses d'une politique d'aménagement de territoire. Les grands espaces territoriaux vont s'organiser autour des pôles de développement de Annaba, Alger et Arzew ; auxquels s'ajoute les zones industrielles Batna, Sétif, Guelma, Skikda, Média, Oran, Tlemcen, Sebdou et Tizi-Ouzou. Ces actions de développement cherchent la réduction des disparités spatiales et des retards accusés par certaines zones du pays, l'occupation rationnelle du territoire par les populations et les activités économiques, le contrôle de la croissance urbaine à long terme, le maintien de la population rurale et l'aménagement de l'espace national.

L'industrialisation doit contribuer à redresser les disparités régionales léguées par la colonisation. L'industrialisation est conçue comme un facteur privilégié de la politique d'aménagement du territoire. La volonté de rééquilibrer l'intérieur du pays par rapport aux zones littorales est nettement exprimée. L'usine devrait permettre une fixation de la population sur place et éviter une surcharge démographique des zones côtières. Ce souci d'équité entre les régions, cette volonté de lutter contre les disparités régionales constitue un élément déterminant dans les choix de localisations industrielles qui ne correspond pas toujours aux critères habituellement retenus.³

L'implantation géographique des usines peuvent être présentées de la façon suivante :

a) La période 1967-1974 se caractérise par les points suivants

L'équipement des pôles littoraux de croissance : Arzew voit sa capacité d'exportation de pétrole portée à 22 millions de tonnes, tandis que l'usine d'engrais azotés entre en fonctionnement dès 1970. Le haut fourneau d'El Hadjar est mis à feu en 1969. L'usine d'engrais phosphatés d'Annaba fonctionne en 1972. Enfin le pôle Skikda connaît un début d'aménagement.

En même temps le pays achève la mise en place des industries de substitution pour lesquelles la participation du secteur privé est notable. L'effort du secteur de l'Etat est particulièrement sensible dans le domaine textile avec l'entrée en production des cinq complexes de Dra Ben Khedda, Oued Tletat, El Kerma, Batna et Constantine.

Enfin l'industrialisation de la région algéroise se renforce avec le développement considérable de la zone industrielle de Rouïba (elle passait de 600 à 7000 emplois) et la mise

³ Tessa. A « Algérie histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 » Ed publisud, 2007

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

en chantier du complexe de Sidi Moussa près d'Alger (industrie métallique, industrie de bois et du bâtiment, entretien de matériel, etc.)

b) La période 1974-1979 est marquée par deux faits majeurs

Le renforcement considérable des pôles littéraux, Arzew voit sa capacité d'exportation du gaz naturel liquéfié passer de 2 à 12 milliards m³ avec l'inauguration de l'ensemble G.N.L.I en 1979. L'usine de méthanol ouvre en 1975. En outre d'importants travaux sont en cours : création de nouveau port méthanier de Béthioua, mise en chantier des groupes G.N.L.

II et III. Skikda devient opérationnel en 1976 pour l'exportation d'un gaz liquéfié. Le complexe polymère était en phase d'essai tandis que à El Hadjar de grands travaux sont entrepris pour porter la capacité de production de 400 000 à 2 millions de tonnes d'acier.

Second élément, l'industrie se diffuse à l'intérieur, plusieurs points :

-un très grand nombre de villes sont concernées par des projets d'envergure, au moins une trentaine. Leur répartition traduit la politique sinon de décentralisation, du moins de déconcentration industrielle.

-la volonté de rééquilibrage se traduit également par une certaine priorité donnée dans les projets à l'Est du pays et à Oran par rapport à l'Algérois ;

-cette industrialisation n'en est qu'à ses débuts, elle est amorcée en 1974 mais ne s'accélère qu'en 1976-77. Il faut évidemment compter avec d'inévitables retards par rapport aux objectifs fixés. La plus part des usines entrées en production ont été programmées pour le 1^{er} plan (1969-1973). De nombreux grands projets du 2^{ème} plan quadriennal ne sont pas définitivement arrêtés ou viennent seulement d'être mise en chantier. ⁴

⁴Palloix, C « industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977) » tiers monde ,1980

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

1.3.la stratégie d'industrialisation

La stratégie d'industrialisation en Algérie est passée par deux phases :

1.3.1. La première phase :

Elle s'est distinguée par l'existence de trois plans de développement dont l'industrialisation s'est taillé la part du lion.

a) Le premier plan triennal (1967/1969)

Ce plan fut conçu comme l'amorce d'une véritable planification, « il avait pour but de commencer à réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre des perspectives, mais surtout de préparer les administrations à l'effort de développement »⁵ son objectif fut a mise en place de support technique et institutionnel en vue de rendre opérationnelle la stratégie de développement à long terme.

b) Le premier plan quadriennal (1970/1973)

Ce plan s'intéressait à l'équipement des pôles industriels littoraux ; complexe d'El-Hadjar à Annaba ; la sidérurgie, le pole d'Arzew et de Skikda ; l'hydrocarbure et la pétrochimie-la zone industrielle à Rouïba a passé de 6000à7000emplois et à EL Reghaya ; la mécanique et l'électricité.

Il a réservé une bonne place au secteur du textile avec l'entrée de production de cinq complexes ; Draa ben Khedda, Oued Tlélât, El Karma, Batna et Constantine.⁶

c) Le second plan quadriennal (1974/1977)

Ce plan s'intéressait au renforcement des pôles littoraux en augmentant la capacité de production et en établissant de nouvelles unités, sa majorité était spécialisée en hydrocarbures suite à l'augmentation de sa demande dans le marché mondial ainsi la à sa considération comme une essentielle source financière pour développer le pays.

⁵Brulé.J.C et fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatiques et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986, page 143.

⁶Brulé .J.C : et Fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire Alger, OPU, 1986, p146.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

1.3.2. La douzième phase (1980/1989)

Cette phase s'est déroulée au temps des changements radicaux connus par l'Algérie dans le domaine politique et économique caractérisé par l'ouverture à l'économie du marché, le reculement des investissements et l'autorisation d'importation sans restriction.

Ces objectifs sont précisés dans les deux plans quinquennaux :

a) Le premier plan quinquennal (1980/1984)

Il été planifié afin de répondre aux besoins sociaux du pays, parmi ses buts c'était le début de la restructuration du secteur industriel en 1981 dans le but de décomposer la société géante à cause de leurs gestion difficiles et de préciser leur rôles économiques, par exemple la société géant a été divisée en 13 institution spécialisé es cette opérations a inclus 60 sociétés nationales ont été divisée a environ 200 nouvelle institutions spécialisées nationales et régionales⁷

Les buts du plan peuvent être résumés dans le domaine industriel comme suit :

- La recherche d'une intégration de prochains projets et une participation plus étendue des capacités nationales.
- l'utilisation rationnelle d'énergie nationale et la maîtrise de nouveaux programmes pour développé les capacités nationales.
- le développement de petite et moyennes industries et l'encouragement de la constitution des industries consolidaires

b) Le second plan quinquennal (1985/1989)

Il est apparu dans une période qui s'est caractérisée par des chalenges et des nouvelles données parmi eux ; une baisse des revenus du pays en devise en 1986 due à une baisse inattendue du prix pétrole dans les marchés internationaux, un recul des taux de développement économique.

Les objectifs du deuxième plan quinquennal concernant le secteur industriel peuvent être cités dans les points suivants :

- veiller à ce que le reste des programmes soit accompli.

⁷Sebbagh Azzedine « l'impact des déchets industrielle sur la dégradation de environnement urbain des villes courtières », thèse de doctorat en ingénieurs d'états, université Ben M'hidi, OBE, 2007, p34.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

-la pérennité du secteur industriel comme un secteur principal.

-le choix d'une technologie efficace pour créer des postes de travail, mais non concurrente surtout dans les domaines dépourvus de tout caractère stratégique.

1.4. Les formes d'implantation industrielle

L'implantation industrielle dans la ville algérienne possédait plusieurs formes ; à l'intérieur des tissus urbains, à leur périphérie ou dans des zones spécialement planifiées dites les zones industrielles se trouvant dans de géantes complexes sous forme de pôles près de grandes villes.

Cette implantation industrielle revient à l'époque coloniale dont quelques implantations d'origine précoloniale telle que ; les tapis du Tlemcen. En 1962, l'industrie algérienne, peu développée, est essentiellement concentrée dans trois villes littorales : Alger, Oran et Annaba. Les autres villes n'ont généralement que quelques petites entreprises. Mais, dans tous les cas, les usines sont intégrées au tissu urbain, ou implantées dans la périphérie urbaine immédiate, comme dans le modèle européen. Après l'indépendance dans le cadre de la stratégie d'industrialisation, il a été installé de centaines d'usines privées à l'intérieur des tissus urbains clairement dans les villes côtières, principalement dans la période 1967-1972.

Après l'énorme extension urbaine connue par les villes algériennes, l'état a essayé de faire sortir les anciennes usines de l'intérieur des villes à des zones planifiées et aménagées de tous les moyens nécessaires au développement de l'industrie. Les nouvelles usines étaient installées hors du périmètre urbain, à la périphérie des villes ou dans les zones rurales proches sous forme de zones industrielles sa superficie change selon le type, l'importance de l'industrie et le volume d'investissement.

Les grands pôles industriels se sont localisés sous forme de complexe s'étendaient sur de grandes surfaces (Arzew sur 3000 hectares, Skikda 1200 hectares, Annaba 1700 hectares, Rouïba 800 hectares).elles sont de 25 km des grandes villes liés par un réseau dense de moyens de transport et de télécommunication¹.

Il y'avait environ 150 villes de tailles différentes caractérisées par l'implantation des industries et des zones industrielles. ⁸

⁸ Brulé J.C et Fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU 1986, p163.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Séction02 : L'implantation des zones industrielles en Algérie

Introduction

L'industrie algérienne est passée par plusieurs étapes différentes selon l'évolution de l'intérêt de l'état en vers l'investissement industriel a travers les différentes plans de développement économique adopté par états.

La création des zones industrielles en Algérie remonte à la période coloniale dans le cadre du plan de Constantine, l'idée principale était de doter les villes intérieures du pays d'activités industrielles pour répondre aux objectifs suivants :

- Réduire la concentration que subissent les deux principales villes littorales ; Oran et surtout Alger ;
- Créer les conditions nécessaires de fixation à la fixation des populations par la création d'emplois qui est condition principale ;
- Éliminer les disparités régionales et donner à chaque région les moyens nécessaires pour assurer son développement

1. implantations des zones industrielles

Les implantations industrielles sont relativement bien tranchées. Selon leur ancienneté, leur secteur juridique d'appartenance et dans une moindre mesure leur type d'activité. Parmi les types d'implantations industrielles, il Yales zones industrielles. ⁹

1.1.Avant 1962: l'industrie dans l'économie du colonial français

Pendant la colonisation française, l'économie algérienne s'épanchait au service de la France qui l'a utilisée pour répondre à ses propres besoins selon ses principes capitalistes. Elle l'a considérée comme sa propre source intéressante de matières premières en exploitant ses différents moyens que se soit : agriculture ou ressources naturelles.

L'industrie algérienne a connu durant cette période deux étapes.

L'étape entre (1940-1945).

L'étape entre (1958-1962) caractérisée par l'apparition du plan de Constantine en 1958.

⁹Mutin.G, « implantation industrielles et aménagement du territoire en Algérie », Revue de Géographie de Lyon N°01.1980.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

a) Début de l'industrie :

- L'Algérie n'a pas connu d'industrie qu'après la Première Guerre mondiale afin de répondre au besoin du colon français. Ses prémices consistaient dans : les industries ; alimentaires, textile, du plomb et de la mécanique.

Le colon s'est intéressé à l'industrie à cette époque pour :

- Eliminer le chômage et répondre au besoin de la France.
- Elargir l'aire d'occupation du colon qui était nécessaire à cause de la guerre et les conditions pénibles de la France.
- La difficulté du transport maritime et la découverte du pétrole dans le désert algérien.

b) Plan de Constantine :

À la fin de la période coloniale. Sa politique s'orienta vers l'éclaircissement de l'économie, la simulation de la société et l'amélioration des conditions de vie des Algériens là où le plan de Constantine s'adopta à la mise de programmes industriels ambitieux, il visait à :

- La création d'emploi.
- La satisfaction des besoins de l'Algérie.
- La protection des ressources énergétiques : le gaz et le pétrole

Le plan de Constantine se présentait comme un plan d'industrialisation affirmant notamment que L'expansion industrielle est vraiment le facteur dynamique du développement, au sens plus littéral, car il est seul à pouvoir créer le mouvement de façon solvable et durable, certes encore le plan de Constantine prévoyait le développement de « pôle de croissance » pôle pétrochimique et de liquéfaction du gaz à Arzew, pôle sidérurgique à Annaba.¹⁰

La Première Guerre mondiale, le plan de Constantine et la révolution sont considèrent l'origine de la répulsion de l'industrie algérienne durant la période coloniale.

¹⁰ Marc Ecrément : Indépendance politique et libéralisation économique un quart de siècle de développement de L'Algérie ,1962-1985, OPU/ENAP, 1986, p 29.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

1.2. Après 1962:

Après l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée en sous-développement retardataire comme tout pays colonisé avec un taux de chômage élevé estimait à (30.6 %) en 1962

Qui a augmenté jusqu'à (45 %) en 1966 et (85 %) de la population totale étaient des fermiers, héritiers d'un espace économique fragmenté concentré dans les zones côtières.

Elle s'est intéressée à l'industrialisation en mettant tout son espoir dedans afin de développer le pays en posant des solutions à plusieurs problèmes difficiles.¹¹

a) Un aperçu sur la période (1962-1966) :

À cette époque l'Algérie qui manqua d'expérience dans tous les domaines n'avait aucun principe théorique préalable sur l'industrialisation vue aux considérations coloniales, aux conflits politiques et idéologiques après l'indépendance, car ces programmes ;

- Ils n'étaient pas planifiés, mais étaient sous forme de programmes annuels de caractère urgent.
- Ils étaient marqués par l'apparition du caractère d'autogestion notamment en agriculture.
- Ils avaient orienté l'économie vers l'international.
- Ils avaient nationalisé le système bancaire.

De 1962 à 1966, la part des investissements industriels dans le total des investissements était relativement faible, et l'accent est mis sur les industries de biens de consommation : textile, cuir, industries alimentaires.

Le processus d'industrialisation algérien n'apparaîtra nettement qu'à partir de 1967 et ne trouvera son Rythme de croissance qu'à partir de 1969.

Ce choix systémique des zones industrielles est constant. L'impulsion a été donnée par le plan de Constantine au cours des dernières années de domination coloniale. La zone industrielle de Rouïba-Réghaia : 1000ha à 25km à l'Est d'Alger a été la première créée en 1957. Elle abrite des établissements industriels dès 1959-1960. A la même époque la zone de Tletat est aménagée à 25km d'Oran. Dans l'Est du pays à El Hadjar, 116 hectares dans un premier temps, sont destinés à recevoir le centre sidérurgique. Des terrains sont également prévus à Constantine et d'autres villes.

¹¹Idem, p 28.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

La politique d'industrialisation entreprise depuis 1967 ne remet pas en cause cette politique d'implantation.

L'aménagement des zones dans les régions littorales fut parachevé, certaines ont été notablement agrandies et de nouvelles zones voient le jour.

La Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire (C.A.D.A.T) constitue l'outil de cette politique. Les critères d'implantation sont précisés par une circulaire du Ministère de Travaux Publics du 30 avril 1975. La nécessité de créer des zones industrielles se justifie par l'importance du programme d'industrialisation. En principe la localisation industrielle urbaine n'est pas rejetée ; les zones industrielles doivent abriter les activités de par leur nature incompatible avec l'habitat, ne pouvant être implantées à proximité des lieux d'habitation.

En fait, toutes les créations importantes s'effectuent en zone industrielle.

Les zones aménagées sont de très grande taille, à Skikda édifiée la plus vaste du pays avec 2000 hectares, à Rouïba-Réghai après d'Alger, les usines occupent progressivement les 1000 hectares qui leur ont été réservés ; à Arzew les terrains destinés à l'industrie s'étendent sur plus de 1000 hectares. A l'intérieur il est vrai, les superficies sont moins importantes ; elles restent dans le plus grand nombre des cas comprises entre 100 et 500 hectares.

Enfin, ces zones industrielles sont toutes localisées à proximité des organismes urbains : 7-8 km et parfois 20 et 25 km dans les régions littorales, elles ne sont pas en situation péri ou sub-urbaine, mais franchement installées au milieu des terres agricoles.¹²

2. Gestion et protection des zones industrielles

L'organisation juridique des zones industrielles a débuté avec le décret n°84-55 du 03 mars 1984 portant organisation et fonctionnement des entreprises de gestion des zones industrielles. Un décret qui a défini les modalités de gestion des zones industrielles en donnant la pleine responsabilité à un directeur nommé par la tutelle. Ces entités sont, de forme juridique, société par action (SPA), conformément à la législation en vigueur, au code de commerce et au décret exécutif n°01-283 du 24 septembre.

2001 portant forme particulière d'organe d'administration et de gestion des entreprises publiques économiques. Les organes sociaux de ces SGP sont composés d'une assemblée générale qui représente le CPE et d'un directoire désigné par le CPE.

¹²Mutin.G, « implantation industrielles et aménagement du territoire en Algérie », Revue de Géographie de Lyon N°01.1980.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Les missions principales de ces SGP résident dans la conduite de l'instrument juridique de transformation des établissements de gestion des zones industrielles (EGZI) en société par action et leur prise en charge.¹³

La création des zones industrielles dans différentes régions du pays, le conseil de participation de l'Etat (CPE), par résolution n°05 du 21 juillet 2003, a décidé la création de quatre sociétés de gestion de participation de l'Etat, à savoir la SGP-ZI de l'Ouest, la SGP-ZI du Centre, la SGP-ZI de l'Est et la SGP-ZI du Sud, et lui a assigné les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de réalisation des investissements en facilitant l'accès au foncier.
- Valoriser les actifs résiduels et les actifs dormants relevant des entreprises publiques concernés, ainsi la gestion de ce potentiel serait de nature à répondre à la demande immédiate des investisseurs.¹⁴
- la création de 48 sociétés de gestion immobilières (une SGI par wilaya), sociétés par action créées en 2003 en remplacement des ex-EGZI, réparties à travers toutes les wilayas, ont pour missions d'assainir la situation du foncier industriel, de constituer une banque de données au profit de quatre SGP en charge du foncier industriel des quatre zones.
- la gestion économique de foncier destiné à l'investissement l'adoption du principe de la concession.

On compte huit organismes de gestion de zones industrielles et huit pour les zones d'activités qui se répartissaient comme le montre le tableau n°01, actuellement, la gestion des zones industrielles revient à la société de gestion immobilière créée au niveau de la wilaya et leur aménagement revient aux agences foncières quant aux zones d'activités, les prérogatives en matière de gestion ne sont pas encore clarifiées, nous que leur gestion se fait dans la plupart du temps par une agence foncière créée au niveau de la wilaya.¹⁵

¹³Revue L'éco, « réhabilitations des zones industrielles, le bricolage » N°99 du 1^{er} au 15 novembre 2015.

¹⁴ Actifs dormants : ils constituent une partie plus ou moins important des portefeuilles de ces entreprises politiques en activité. Actifs résiduels : ces actifs sont réalisés sur des terrains de statut juridique confus.

¹⁵Djilali .D : Dynamisme industriel, dynamisme urbaine : les incidences sur l'organisation de l'espace urbain en Algérie cas D'Arzew petite bourg, colonial a vocation agricole devenu un grand pole industriel, thèse de magister en urbanisme Ecole polytechnique d'architecte et d'urbanisme d'Alger.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Tableau N°01: organismes gestionnaire des zones industrielles et zones d'activités

Organismes gestionnaires	Nombre de ZA	Nombre de ZI
EGZI	14	33
OPI	09	01
SARL LINEB	-	01
SOGES	-	01
SOGES PREST	-	01
Néant	205	24
AG, Fonc	268	01
Conservation foncière	01	-
EPLE	02	-
AGF+APC	08	-
APC	38	03
Total	545	67

Source : rapport sur la configuration du foncière en Algérie : une contrainte au développement économique, Alger, 2004

Dans l'objectif de protéger des zones industrielles qui connaissent un risque lié à leur dégradation, en application de la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004, relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable notamment ses articles 3, 4 ,5 et 10. Ce décret a pour objet de fixer les mesures à prendre à l'intérieur des zones industrielles dans le cadre de la prévention d'un risque majeur et/ou la gestion d'une catastrophe.

Les activités dans ces zones sont soumises à des prescriptions très strictes entre autre, l'accord préalable de l'entreprise de gestion de la zone industrielle, même la circulation à l'intérieur de la zone industrielle est soumis à une réglementation spécifique établie par l'entreprise de gestion des lieux. Pour la sécurité à l'intérieur de ces zones relève de la

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

compétence des services de sécurité concernée et des services de sécurité interne de l'entreprise de gestion de la zone.

Concernant la concession des terrains pour l'investissement dans les zones industrielles, celle-ci est soumise à un autre décret exécutif de mai 2009, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement. Le présent décret stipule que « les terrains situés dans les zones industrielles disponibles à la date de publication du présent journal officiel sont réintégrés dans le domaine privé de l'Etat et obéissent aux dispositions du présent décret ». ¹⁶

Malgré cette multitude de textes juridiques, les zones industrielles en Algérie baignent encore dans l'aléatoire et n'échappent pas au dépassement sur plusieurs plans, ce qui met en péril leur existence ainsi que leur productivité.

2.1.Situation actuelle des zones industrielles

Des milliers de projets n'ont pas pu être concrétisés depuis des années en Algérie, faute d'une mauvaise gestion du foncier industriel.

En effet, des milliers de dossiers d'investissements sont restés en suspens et sans traitement au niveau du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation du Foncier¹⁷

L'Algérie dispose en 2016 de 72 zones industrielles couvrant une superficie de plus de 12 000 hectares répartis comme suit :

¹⁶Décret N° 84-55 De 03 Mars 1984 relative a l'administration des zones industrielles.

¹⁷<https://maghrebemergent.info/les-zones-industrielles-cle-en-main-seront-le-coeur-de-la-croissance-en-lalgerie-contribution/> consulté le 12/10/2020.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Tableau N°02 : Localisation des zones industrielles en Algérie

Wilayas du Nord	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Ain Defla	1	131,57
Ain Témouchent	2	334,81
Alger	4	1 478
Annaba	3	//
Bejaia	3	209
Blida	3	196
Bouira	1	225,58
Chlef	1	216
Constantine	3	421
Guelma	1	//
Jijel	2	637
Médéa	3	257
Mila	//	210,4
Oran	5	3 218
Skikda	4	//
Souk Ahras	1	48,3
Tizi Ouzou	1	120

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Tlemcen	1	218,8
Wilayas des hauts plateaux	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Batna	3	525
Bordj Bou Arreridj	1	182
Djelfa	1	240
Khenchela	1	68,72
Laghouat	1	229,2
M'sila	1	164
Oum El Bouaghi	2	292,48
Sétif	3	669
Tiaret	1	317
Wilayas du sud	Zones industrielles	
	Nombre	Superficie (ha)
Béchar	1	152
Ghardaïa	2	230,7

Source : Ministère de l'industrie et des mines, 2016

On peut constater d'après le tableau ci-dessus que la majeure partie des zones industrielles est localisée dans les wilayas du Nord avec un nombre de 39 unités, soit 54,16% de la totalité des unités. Tant dit que les wilayas des hauts plateaux ont bénéficié de 14 unités qui représentent

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

19,44%. Pour les wilayas du Sud, le nombre de zones industrielles localisées est de 03 qui représentent 04, 16% une part très minime.¹⁸

2.2.Evolution des zones industrielles

Le décret n° 73-45 du 28 février 1973 et les textes subséquents notamment le décret n° 84-55 du 3 mars 1984 relatif à l'administration des zones industrielles ont permis de mettre en place un dispositif réglementaire de création et d'encadrement des zones industrielles destinés à recevoir les investissements industriels et dont la gestion à été confiée à des « Entreprises de gestion des Zones Industrielles » (EGZI).¹⁹

Ce dispositif a permis la création de 72 zones industrielles réparties à travers 37 wilayas couvrant une superficie totale de 15000 ha. Les données relatives aux zones industrielles diffèrent selon les Institutions chargées de leur réhabilitation et/ou de leur gestion.

Pour les SGP (Sociétés de Gestion des Participations) et à fin 2003, les ZI sont au nombre de 67 occupant une superficie de 14402 ha.

Pour le Ministère de l'industrie, leur nombre est de 72 (année 1999) et pour une superficie de 14818 ha.

Pour les Domaines, les données sont 70 ZI et 482 ZA pour une superficie de 11000 ha. La taille moyenne des ZI oscille entre 100 et 250 hectares, quelques-unes de ces zones dépassent les 400 hectares.

L'Etat a transféré vers la sphère économique industrielle près de 11.000 hectares. Cette superficie, au plan domanial, est totalement régularisée et les actes de propriété ont été bien établis au profit des organismes propriétaires (CNERU, URBA, etc.).

On dénombre 6500 lots industriels juridiquement créés et publiés au sein des 65 zones industrielles dont 2885 lots régularisés (disposant d'actes notariés). Près de 2.800 lots ont été attribués, de manière effective, sans pour autant être régularisés et ce pour de multiples raisons. Les opérations de régularisation rencontrent divers obstacles principalement, les désaccords sur les prix de cession, le comportement spéculatif, l'origine de propriété, etc. Ces

¹⁸ Le conseil national économique et social, rapport sur la configuration du foncier en Algérie une contrainte au développement économique Alger 2004

¹⁹Décret N° 84-55 De 03 Mars 1984 relative a l'administration des zones industrielles.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

problèmes gênent des situations conflictuelles en matière de gestion de ces espaces, tels que le non-règlement des créances exigées par les organismes aménageurs.

Les lots de terrains d'assiettes qui ne sont pas encore attribués représentent près de 12 % du total soit environ 800 lots. Par ailleurs, la majorité des infrastructures situées dans les zones industrielles a souffert d'un manque d'entretien qui a conduit à de multiples dépréciations et dégradations. Face à l'ouverture du pays à l'économie de marché, et suite à un accroissement des intentions d'investir, les zones industrielles en général se sont avérées incapables de répondre normalement aux très fortes sollicitations exprimées relatives à l'accès au foncier industriel. Le point de situation établi à la fin 2000 par le Ministère de l'industrie fait ressortir d'importantes disponibilités foncières gelées à l'intérieur de ces zones industrielles, pour différentes raisons :

Tableau N°03 : Nombre des zones industrielles en Algérie

	Nombre de zones	Superficie totale ha	Superficie vacantes (ha)			%
			Terrains	Infrastructures	Totale	
Zones industrielles	72	15 000	2334	529	2863	19%

Source : Direction de la PME et PMI de la wilaya de TO, 2016

Les problèmes rencontrés au niveau des zones industrielles ont trait :

- Au mode de gestion archaïque (instabilité des gestionnaires, nature administrative des établissements gestionnaires, insuffisance de moyens) ;
- à l'absence de modalités et de procédures claires et transparentes d'accès ;
- au retard mis par des organismes aménageurs dans la viabilisation et la rétrocession des actes notariés ;
- à l'absence d'une gestion rationnelle (taux d'occupation faible, changement de destination...)

Autour de ces contraintes, se greffent d'autres insuffisances qui aggravent et compliquent davantage la situation : il s'agit, en l'occurrence, de l'absence d'une vision claire en matière d'aménagement du territoire ; ceci a eu pour effet une révision des procédures d'accès au foncier industriel. Face à cette situation les pouvoirs publics ont pris la décision :

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

- de geler toute création de zones jusqu'à nouvel ordre ;
- D'octroyer des crédits budgétaires destinés à la réhabilitation des infrastructures de certaines zones ;
- de régulariser la situation juridique des lots de terrains cédés ;
- de réaménager le système de gestion des zones en prévoyant des entités fonctionnant sur la base des principes de la commercialité.

La mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et de développement des zones industrielles : une première enveloppe de 250 millions de dinars a été dégagée pour la réhabilitation de sept (07) zones industrielles et une deuxième enveloppe de 400 millions de dinars a été retenue dans le cadre de la loi de finances 2000, pour la réalisation de la deuxième phase du programme de réhabilitation et de Développement d'une douzaine (12) de zones industrielles.²⁰

Tableau N°04 : évolution du parc d'activité industriel entre 1962/2000

	Avant1962	1962/1970	1970/1980	1980/1990	1990/2000	2000/2010
Nombre de zone d'activité	1	0	201	139	128	196
Nombre de zone industrielle	5	1	38	16	5	2

Source: carte nationale des zones industrielle et des zones d'activités, ANAT, 2001

Actuellement, ces espaces sont devenus vétustes et dans bien des cas très polluants. la création des zones industrielles n'a pas toujours obéi à des critères économiques et l'attribution et l'aménagement des terrains à l'intérieur des zones ont été effectués, dans certains cas, sans tenir compte de la nature de l'activité.

²⁰www.jdf.fr ... territoires / les .../construction –collective –des territoires. Html .consulté le 09-septembre -2020.

Chapitre II : Implantation des zones industrielles en Algérie

Conclusion :

À la lumière de l'interaction des pensées théoriques dans la démarche de la détermination des exigences du développement local, les zones industrielles et le choix du meilleur site pour le projet apparaissent comme une pierre de coin dans les bases de coordination méthodologiques, afin d'analyser les données potentielles et fixes dans l'espace local relatif à l'activité industrielle, et cela se concentre essentiellement sur le coût et les axes de bénéfice, tandis que ses bases étaient, et le restent pour toujours flexibles à l'assimilation des variables ultérieures affectant le mouvement local de l'investissement industriel et ses résultats, comme les effets économiques et sociaux à l'intérieur du territoire.

Sous le fait des circonstances, les pays en voie de développement en général et l'Algérie en particulier éprouvent une expérience de plans de développement dans une étape tardive, donc il est si évident que la réalité de son développement local diffère dans la plupart de ses régions, alors que les stratégies du développement appliquées l'avaient tourné plus sévères, les stratégies dans lesquelles on a espéré d'accroître les capacités de développement dans le centre du territoire urbain en y transmettre une grande quantité de ressources, mais en fait, ce type de stratégies a effectivement résulté une expansion de bâillements sur le développement territorial et les capacités entre le centre et les communautés rurales isolées. Tandis que l'on a espéré que ces derniers profitent d'une transposition lente et graduelle du processus de développement.

Nous pouvons dire aussi qu'il y a une stratégie alternative pour le processus de développement territorial, basée sur la diminution de la cavité territoriale entre les plus grands centres territoriaux d'une part, et les petites communautés de populations isolées d'autre part, ainsi que la diminution de l'attention aux plus grands centres, en renforçant ces communautés de petites populations isolées avec ressources, occasions et assistance technique nécessaire, par conséquent l'augmentation de ses capacités de développement, et la croissance dans un plan territorial réaliste et applicable.

Chapitre III
**Les facteurs déterminants
d'implantation de la zone industrielle
d'Akbou**

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

Introduction :

La combinaison de plusieurs courants théoriques concernant l'analyse des phénomènes des zones industrielles et la prise en compte du territoire comme cadre conceptuelle nous ont guidés dans notre étude de la dynamique de la zone de TAHARCHT en se basant sur une définition de la proximité.

Ce chapitre sera ainsi consacré de la description de la wilaya de Bejaia et de la commune d'AKBOU d'un point de vue géographique, démographique et économique, nous montrons l'importance de secteur industriel implanté dans la zone TAHARCHT, cette zone renommée locale, régionale et même nationale contribuant à renforcer l'attractivité de la région et la fourniture de l'emploi pour la population de la commune et pour les communes voisines. A travers ce chapitre nous allons essayer d'évaluer les différents facteurs caractérisant la zone industrielle d'Akbou

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

Séction01 : présentation des atouts économiques de la wilaya de Bejaia et celle d'Akbou

Introduction

L'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaia joue un rôle important sur le développement territorial, permet de réduire le taux de chômage, et de répondre aux besoins du marché local...etc.

1. Présentation de la wilaya de Bejaia

La wilaya se situe sur le littoral de l'Algérie, elle dispose de plusieurs avantages, et pour cela, nous allons présenter les points suivants :

1.1. Aperçu historique

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia (Bgayet, Bougie, Bbugia, Buggea), ville d'Algérie qui donna son nom aux petites chandelles (les bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupation depuis l'antiquité¹.

1.1.1. Situation géographique et administrative

La wilaya de Bejaia est une région côtière qui se situe au Nord-est de l'Algérie, sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120Km.

Limites de la wilaya : la wilaya de Bejaia qui occupe une superficie de 3223,5 Km² et limitée par:

- ✓ La mer méditerranéenne au Nord
- ✓ La wilaya de Jijel à l'Est
- ✓ La wilaya de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest
- ✓ La wilaya de Bordj Bou Arreridj et Setif au Sud

¹Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia2015.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

La wilaya Bejaia est composée de 19 Dairas et 52 Communes, réparties suivant le tableau ci-après :

1.1.2. L'emploi

D'après la DPSB, la population active à la fin de l'année 2015 est estimée à 383650 personnes (représentent 40% de la population total de la wilaya), la population active occupée est de 337615 individus. Et donc le taux de chômage est estimé à 12%.

Tableau N°05 : Estimation de l'emploi

Désignation	Données arrêtées au 31/12/2015
Population active	383650
Taux d'activité	40%
Population active occupée	337615
Taux de chômage	12%

Source : DPSB W. De Bejaia, 2015.

1.1.3. Statut juridique

D'après la DPSB le nombre de projets est de 521 la fin de 2015, le nombre d'emplois est de 4655.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

Tableau N°06 : Répartition des investissements par secteur juridique

SECTEUR JURIDIQUE	NOMBRE DE PROJETS	%	NOMBRE D'EMPLOIS	%
Entreprise individuelle	379	72,74	1 580	33,94
EURL	35	6,72	671	14,41
SARL	79	15,16	2 128	45,71
SNC	26	4,99	265	5,70
SPA	2	0,38	11	0,24
TOTAL	521	100	4 655	100%

Source : DPSB de la wilaya de bejaia, 2015

1.1.4. L'évolution de l'industrielle

Le secteur industriel connaît un développement significatif vers la fin des années 90, et il possède aujourd'hui un tissu industriel important, qui est dominé par l'industrie agroalimentaire, de même le secteur privé avec son dynamisme, peut s'imposer très rapidement ce qu'il lui permet de dominer le secteur public qui a perdu sa prédominance vers les années 90.

Tableau N°07 : Evolution annuelle de l'industrie

Secteur	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Industrie	37	63	59	72	85

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia, 2015.

A partir du tableau ci-dessus on remarque que le secteur industriel connaît une évolution importante à partir de l'année 2011 jusqu'à l'année 2015.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

1.2. Présentation de la commune d'AKBOU

Ville de l'intérieur du pays, AKBOU est située au centre-est à 200Km d'Alger et à 70Km du port de Bejaia dont elle dépend, traversée aujourd'hui par la route nationale n°26 en pleine réfection, l'édification d'AKBOU remonte à Mars 1883.

Auparavant, la région était occupée dans l'Antiquité par les Romains avec notamment la présence d'un mausolée romain situé dans le milieu de la vallée de la Soummam.

1.2.1. Localisation

AKBOU est située dans la vallée de la Soummam, en petite Kabylie. Elle est délimitée au nord par Ouzellaguen, à l'est par la rivière de la Soummam, qui la sépare de la commune de Amalou, au sud-est par l'oued Sahel, appelé localement « Assif Abbas », qui la sépare de la commune de Ait R'Zine, au sud par la commune de Tazmalt, à l'ouest par la municipalité de Ighram et au nord-ouest par la commune de Chellata.

La commune d'AKBOU dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°26 qui la relie avec l'espace wilaya, régional et national (relie le nord et l'est d'Algérie). Elle est traversée aussi par le chemin de wilaya 14 comme accès routier qui assure sa liaison avec les autres communes, en plus du passage de la voie ferrée (Bejaia-Alger).

1.2.2. Relief, géologie, hydrographie

Située à une altitude moyenne de 280 m, la commune d'AKBOU s'étend sur une superficie de 52,18Km², comprenant deux zones distinctes²:

- Le plateau d'AKBOU et de Tifritou se trouve le périmètre urbain ;
- La plaine d'Azagharou se trouve les périphéries, notamment les villages de Lazib et de Colonel Amirouche (anciennement : Riquet)
- AKBOU est proche de la confluence de la Soummam et de son affluent le Bouselam.

²Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2015.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

1.2.3. Démographie

AKBOU est la deuxième daïra la plus peuplée de la Wilaya de Bejaia après la daïra de Bejaia, et également la deuxième agglomération avec 83 505 habitants, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2015, la population de la commune d'AKBOU est évaluée à 52 746 habitants en 2007 contre 56000 en 2015 :

Tableau N°08: Evolution démographique

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population	52746	53350	53965	54299	54603	54947	55297	55645	56000

Source : Etabli par nous, à partir des données de la DPSB, 2015.

1.2.4. L'apport économique d'Akbou

AKBOU joue un grand rôle économique dans la région de par la densité de son tissu industriel, sa réputation qui a largement dépassé les frontières nationales, s'est construite

Autour d'une ZAC de 50 dynamiques entreprises qui s'étend sur près de 50ha. En perpétuelle extension à cadence accélérée, cette Silicone Valley version locale est en voie de s'enrichir d'un terrain de 80ha qui la fera passer au stade de zone industrielle tout en lui permettant de répondre le désir de s'y installer. Le dynamisme de cette enclave économique à fait oublier qu'AKBOU dispose déjà d'une zone industrielle avec de grandes

Entreprises étatiques comme ALCOVEL, MAC-SOUM et SONARIC ou privées comme Danone Djurdjura

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

Séction02 : présentation de zone industrielle d'AKBOU-TAHARACHT

Introduction

Nous discuterons dans cette partie en premier point la présentation de la zone TAHARACHT-AKBOU en parlant ainsi de son historique de sa gestion et sa monographie, ensuite nous allons essayer de discuter la constitution de la zone d'activité TAHARACHT.

1. La présentation de la zone d'activité TAHARACHT

1.1.Historique

La zone d'activité TAHARACHT a été créée par l'agence foncière d'AKBOU en qualité de promoteur en 1993 sur une superficie initiale de 24 ha et en 1998 elle a bénéficiée d'une extension de 22ha, ensuite elle a été transférée à la société de gestion immobilière sous la coupe du SGP SOGEZIC en date du 29 mars 2012 par le ministre de l'industrie.

La SGP SOGEZIC a établi un mandat de gestion à la BEJIM SPA (société de gestion immobilier des zones industrielle) en date du 02 avril 2013 sous référence n° 121/DIR/2012.

1.1.1. Monographie de la zone

La zone d'activité TAHARACHT se situe au chef –lieu de la daïra d'AKBOU et à 60km du chef –lieu de la wilaya de Bejaia, elle est délimitée : au nord : par la RN 26 au sud : par la voie ferrée BENI MANSOUR/Bejaia³ ; à l'est par le CWN°14 ; à l'ouest : terre agricole. Sa superficie brute est estimée à 45ha, la superficie cessible environ 32 ha, le nombre de lots est de 95lots et le nombre d'opérateurs fonctionnels est de 45opérateurs⁴.

1.1.2. L'importance économique

Cette zone qui compte que des investisseurs a permis la création d'une dynamique nouvelle par une assise industrielle plus développée, elle s'étale sur un tissu industriel relativement important, diversifié et d'une densité forte, qui contribue largement au développement local

³Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia.

⁴ Wikipédia

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

par la création d'emploi, la fourniture des biens sur le marché et l'augmentation des recettes fiscale de l'état.

Aujourd'hui la zone TAHARACHT compte plus de 50 entreprises dans des activités différentes et le nombre ne cesse d'augmenter vu la création de nouvelles unités implantées dans cette zone sont des PME, mais en trouve aussi de grandes unités et même une multinationale (SPA DANONE DJURDJURA), cette zone a permis la création de nombreux postes de travail en utilisant à certains chômeurs même sans aucune fonction, d'être embauchés.

1.2. La constitution de la zone industrielle TAHARACHT-AKBOU

Il est nécessaire d'établir une étude détaillée de cette zone afin de mettre en relief les résultats positifs et négatifs, l'importance accordée à ce site du fait qu'il concentre des unités privées à caractère industriel, nous pousse à nous interroger sur sa constitution et les facteurs contribuant à sa localisation.

La création d'un site industriel requiert la recherche d'un terrain approprié au fonctionnement des industries qui s'y implantent, ainsi que d'autres considérations liées à son environnement, à cet effet il y'a eu de nombreuses d'études sur la recherche d'un site à la zone industrielle TAHARACHT-AKBOU, cependant étant donné la morphologie de la commune il n'y avait pas vraiment un choix car l'implantation industrielle favorise un relief généralement plat.

Des critères ont été retenus pour sélectionner un certain nombre de sites . parmi ces critères on retiendra les conditions topographiques, le raccordement aux différents réseaux, il devait aussi favoriser de bonnes relations entre lieu de résidence et lieu de travail tout en préservant les terres agricoles et en respectant l'environnement.⁵

La commune d'AKBOU dispose de deux zones (zone industrielle AZAGHAR et zone d'activité TAHARACHT) .la zone TAHARACHT a été créée pour relancer l'activité économique et recevoir des unités privées, cette décision a pris un tournant positif sur

⁵ Etude préliminaire de la zone d'activité AKBOU, document URBA-SE documents du service technique de l'APC de Bejaia.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

l'économie de la commune et de plus en plus, la superficie de cette zone s'élargit en abritant le plus grand nombre d'entreprises.

La direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Bejaia et même l'agence foncière d'AKBOU lui attribue la dénomination de zone industrielle alors que ce n'est pas le cas , car cette zone n'a pas été créée en vertu d'un arrêté interministériel mais plutôt par un arrêté communal , en l'absence d'une réglementation claire sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour qualifier cette zone, nous allons retenir la qualification (industrielle) conformément à l'appellation des institutions concernées .

Néanmoins, l'acquisition de caractère industriel de cette zone reste une des solutions impératives sachant que le ministre de l'industrie et de la promotion des investissements envisage de la transformer en zone industrielle,⁶ sa superficie totale dépasse 50ha et l'instrument de gestion est l'agence foncière communale d'AKBOU , cette dernière a pour mission de gérer le bien foncier de la collectivité et d'apporter aides et assistance aux investisseurs privés locaux et étrangers désireux de s'établir dans la région .

La raison principale ayant poussé à l'implantation de cette zone revient au blocage des investissements dans la zone industrielle AZAGHAR AKBOU créée par un arrêté ministériel, depuis sa création, la zone na pas apporté le dynamisme souhaité à la région , à part les trois unités publiques ELCOVEL,EMAC ,SONARIC .aucun investisseur n'a manifesté le souhait de s'implanter dans cette zone , la cause revient à la taille des entreprises contenue dans le cahier de charge qui correspond à des unités de grande taille qu'un investisseurs privé ne peut prendre en charge vu les moyens financiers qu'elles nécessitent.

De ce fait, L'APC d'AKBOU avait proposé l'idée de création d'une zones activité contenant des unités de petites tailles à la portée des moyens financiers des investisseurs privés, pour cela deux sites ont été proposés, le site de BOUZAROUAL et celui de TAHARACHT.

Suite a la demande importante des terrains à usage industriel au niveau de la commune et au remplissage de la premier phase (zone TAHARACHT) l'organisme gestionnaire à procéder à son extension en 1998 suite à l'arrêté n°148 du 28/10/1998 de l'APC 'AKBOU approuvé

⁶ D'après les informations recueillent aux prés des responsables agence foncière d'AKBOU, et la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

par l'arrêté n°450/2000 de monsieur le wali de la wilaya de Bejaia du 30/04/2000 sous référence d'acte de propriété n°1 publié à la conservation foncière d'AKBOU le 02/05/1999.

Actuellement la zone industrielle TAHARACHT occupe une superficie de 64.28ha correspond à l'extension .elle est située sur l'axe de trois voies importantes à savoir la RN 26, le CW 141 et la voie ferrée, une nouvelle extension est proposée dans le cadre du PDAU est approuvée par le wali en 2007.⁷

La zone TAHARACHT est liée à un réseau routier et de communication important qui fait qu'elle est bien reliée avec le reste du territoire national ce réseau est constitué essentiellement par⁸ :

La route nationale RN liant la commune vers la RN5 qui mène vers la wilaya d'Alger et de Constantine, au nord-est vers Bejaia et au sud-ouest vers Bouira.

Le chemin de wilaya CW qui est en contact direct avec la commune d'AKBOU débouche de la RN vers seddouk traversant la zone d'activité.

Le réseau du chemin de fer traverse la commune d'AKBOU et est l'unique voie desservant toute la vallée de la Soummam, ce réseau est d'une potentialité sur le plan commerciale.

La zone industrielle TAHARACHT est découpé en ilots composés de plusieurs lots de différents tailles , cela vise une utilisation rationnelle et complète des terrains et à donner satisfaction aux industries qui s'y implantent en répondant convenablement aux exigences des diverse unités économiques en matière de superficie, cependant, l'utilisation rationnelle des terrains entraine le regroupement de plusieurs entreprises de petites tailles au contraire se disposer le bloc , la zone de TAHARACHT –AKBOU combine les deux possibilités ,la souplesse de son plan de lotissement offre de larges possibilités de choix pour mieux gérer l'espace et à rendre son aménagement plus rationnel .

⁷ URBA-SE : centre d'étude et de réalisation en urbanisme unité d'études techniques de Bejaia : PDAU phase III : révision PDAU AKBOU ,2007.

⁸ Rapport APC d'AKBOU : AKBOU pole de développement économique, social et culturel, AKBOU, 2007.

Chapitre III : les facteurs déterminants d'implantation de la zone industrielle d'Akbou

Conclusion

En conclusion, nous pouvons constater que le tissu industriel de la wilaya de Bejaia est diversifié des unités de différentes tailles qui partagent des espaces industriels aménagés pour les accueillir, ces espaces appelés communément zones industrielles et zones d'activités, sachant que leur développement économique exige l'utilisation de l'espace, ces zones se trouvent vite rattrapées par l'urbanisation qui a conduit à l'apparition des différents types de nuisance par exemple la zone industrielle de Bejaïa.

La commune d'AKBOU n'échappe pas à ce type de problème du fait qu'elle fait partie du tissu industriel de la wilaya de Bejaia, les atouts qu'elle présente font d'elle un lieu stratégique d'implantation des unités privées, en particulier dans la zone industrielle TAHARACHT qui regroupe des unités agroalimentaire.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Conclusion Générale

A travers notre étude nous pouvons conclure qu'il existe différents facteurs déterminants de la zone industrielle, notamment, de la localisation de l'entreprise industrielle dans la zone TAHARACHT -Akbou de la wilaya de Bejaia.

Pour cela nous avons procédé en plusieurs étapes. Premièrement, nous avons recherché les généralités historiques du parc industriel et les facteurs de localisation des entreprises dans la zone industrielle au niveau de chapitre1. Deuxièmement, nous nous sommes focalisés à l'implantation des entreprises dans les différents territoires de l'Algérie dans le chapitre2 .en fin nous avons consacré le chapitre 3 sur la présentation de la wilaya de Bejaia et la commune d'Akbou et la zone industrielle TAHARACHT.

La localisation des industries est influencée par deux types de facteurs ceux dits des facteurs traditionnels tel que, la proximité d'une mine et la proximité des ports industriels. Et les facteurs modernes qui sont répartis selon les caractéristiques des entreprises et des territoires. Les principales raisons de localisation citées par les entreprises sont la proximité aux infrastructures de transport. Le coût de localisation et les économies d'agglomération. Un autre facteur important c'est la main-d'œuvre. En somme, un facteur ne peut à lui seul expliquer une localisation. Pour cela les entreprises doivent tenir compte d'un nombre important de facteurs pour avoir une localisation optimale de leur industrie.

L'Algérie s'est lancée dans les industries industrialisantes durant les années 1960 et a lancé des projets de création de zones industrielles durant les années 1970. La mise en œuvre des différents plans nationaux de développement s'est traduite au fil des ans par la réalisation de zones industrielles destinées à accueillir les implantations d'industries locales, qui sont aujourd'hui au nombre de 72, implantées à travers tout le territoire du pays

Ce qui nous permet d'affirmer les deux hypothèses proposées au début de notre travail,

La proximité des entreprises au niveau d'Akbou, une ville de plus 52.18 km², avec une population dépassant 57103 constitue le principal facteur déterminant de l'implantation de la zone industrielle

Conclusion Générale

La zone industrielle d'Akbou qui enregistre plus de 913300.00euro et fait travailler plus 483650 de personnes contribue à la croissance au niveau local régional et au niveau national.

Bibliographie

Référence Bibliographiques

Ouvrage :

- Brulé J.C et Fontaine.J, « L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire », Alger, OPU, 1986.
- Mirenne-Schoumaker,(1991) « la localisation des industries : mutations récentes et méthodes d'analyse .paris : Nathan.
- Palloix. C, « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977) », tiers monde, 1980.
- Tessa. A, « Algérie, histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 », Ed Publisud, 2007.

Article et communication :

- BRUMO L, 1993 « dynamique industrielle et localisation : Alfred Marshall revisité », revue française d'économie, volume8, N° 4, pp195-234.
- Chaif. M, « Zone industrielle et développement local : quelle articulation?», Université de Tlemcen, Revue de recherche N°08/2010, 2010.
- DAVIN L, 1969, « les facteurs de localisation des industries nouvelles », revue économique, vol 20, N°5, pp894-904.
- LORENZ.J.H, (2011), « les entreprise dans la mondialisation », cahiers française, N°365.
- Maacha. D, « Essaie d'analyse des principes de localisation et de gestion des zones industrielles et d'activités en Algérie : cas de la zone industrielle de Oued-Aissi, Tizi-Ouzou», UMMTO, 1991.
- Masson. J. L, « Situation et devenir des zones industrielles », Revue de géographie de Lyon N°04, 1984.
- Mutin.G, « Implantations industrielles et aménagements du territoire en Algérie », Revue de géographie de Lyon N°01, 1980.
- Yaccini.A, « les zones industrielles : un instrument d'aménagement du territoire, le cas de Tizi-Ouzou » UMMTO, 1985.

Thèse et mémoire :

- Aline Bouvard, 2008 « les facteurs de localisation des activités économiques : application a l'aire urbaine de Lyon » mémoire pour le master 2 recherche transport, Espace, Réseaux .Université Lumière Lyon 2 P 17.
- Bedjuelel F « essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia » thèse de magister en espace, développement et mondialisation, Université de Bejaia, Alger ,2007.
- BOUVARD A-D, (2008) « les facteurs de localisation des activités économiques : application à l'aire urbaine de Lyon », mémoire de master2 recherche transport, espace, réseaux. Université lumière Lyon2, p, 29.
- RIADH Soussi « localisation des industries et enjeux urbains dans l'agglomération du grand Tunis », thèse de doctorat, Université PAUL-VALÉRY-MONTPELLIER III, 2013.

Rapport et texte officielle :

- BOUVARD et AL (decembre2008) : « la localisation des activités économiques au sein de l'aire urbaine de Lyon, rapport n°6, p, 23.
- NICOLAS J-Pet AL,(2008), « la localisation des activités économique au sein de l'aire urbaine de Lyon »,rapport du laboratoire d'économie des transports-Lyon.
- Rapport APC d'AKBOU : AKBOU pole de développement économique, social et culturel, AKBOU, 2007.
- URBA-SE : centre d'étude et de réalisation en urbanisme unité d'études techniques de Bejaia : PDAU phase III : révision PDAU AKBOU ,2007.

Webo-graphie :

- <http://www.strategie.gov.fr/IMG/pdf/Dossiermondialisation8.pdf>
- <https://developpementdurable.revues.org/8208>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/parc-industriel>
- <https://geopere.e.monsite.com/medias/files/chap..22.bis.facteurs.de.localisation.d.es.industrie.pdf.p.3>
- <https://maghrebemergent.info/les-zones-industrielles-cle-en-main-seront-le-coeur-de-la-croissance-en-lalgerie-contribution/>

- <https://www.institut-numirique.org/SECTION-II-TERRITOIRES-ET-OFFRE-DE-FACTEURS-DELOCALISATION-5201ED2192707>.
- <https://www.sujet24.com/les-plus-grandes-zones-industrielles-du-monde/>

Table des Matières

Table des matières

Introduction Général	01
Chapitre I : Généralité histprique du parc industriel.....	03
Introduction	03
Section 01 : Généralité historique du parc industriel	04
1. Naissance de zone industrielle.....	04
2. historique de parc industriel.....	05
Section02 : le déterminants des localisations des activités économique	09
introduction	09
1. les facteurs traditionels de localisation industrielle.....	09
1.1. l'approximité d'une mine.....	09
1.2L'approximité des ports industriel	09
2.les facteurs modernes des localisation industrielle	10
2.1_les facteurs ayant des traitent au profil de l'établissement	12
2.1.1 L'influence de la branche d'activité, de l'établissement de cycle de vie des produits.....	12
2.1.1.1 la taille de l'entreprise	13
2.1.1.2 la fonction de l'entreprise.....	13
2.1.1.3 la nature de l'opération de localisation	13
2.1.1.4 le niveau de présence géographique	15
2.1.2 Les facteurs qui caractérisent les territoires.....	15
2.1.3 Les facteurs intervenants à l'échelle macro dans le choix de localisation des industries.....	18
2.1.3.1 la taille de marcher.....	18
2.1.3.2 les avantages comparatifs (la réduction des couts de production).....	19
3. l'environnement économique, humain, politique	24
3.1 L'environnement économique	25
3.2 Les préoccupation et les contraignent de l'environnement	26
3.3le cadre de vie	26
3.4 L'intervention des pouvoirs publique.....	27
Section03: l'apparition des zones industrielles.....	28
Introduction	28
1. définition.....	28
2. la raison d'être des zones industrielles.....	29

3. le rôle de la zone industrielle dans le processus de construction territoriens.....	29
Conclusion.....	31
Chapitre II: implantation des zones industrielles en Algérie	31
Introduction.....	31
Section01: généralité sur l'évolution de l'industrie en Algérie	32
1. les industries industrialisantes.....	32
1.1. Implantation industrielle en Algérie.....	32
1.2. L'industrialisation s'accompagne d'un projet de politique spatiale.....	33
1.3. La stratégie d'industrialisation.....	35
1.3.1. La première phase.....	35
1.3.2. La deuxième phase (1980-1989).....	36
1.4. Les formes d'implantation industrie	37
Section 02: implantions des zones industrie en Algérie	38
Introduction.....	38
1. implantation des zones industrielles	38
1.1. Avant 1962: l'industrie dans l'économie du coloniale français.....	38
1.2. Après 1962.....	40
2. gestion et protection des zones industrielle.....	41
2.1. Situation actuelle des zones	44
2.2. Évaluation des zones industrielles	47
Conclusion.....	50
Chapitre III : les facteurs déterminant d'importation de la zone industrielle d'Akbou.....	51
Introduction.....	51
section01 : présentation des atouts économique de la wilaya de Bejaia et celle d'Akbou	52
Introduction.....	52
1. Présentation de la wilaya de Bejaia	52
1.1. Aperçu historique	52
1.1.1. Situation géographique et administratif	52
1.1.2. L'emploi.....	53
1.1.3. Statut juridique.....	53
1.1.4. L'évolution de l'industrie.....	54

1.2. Présentation de la commune d'AKBOU.....	55
1.2.1 Localisation.....	55
1.2.2. Relief, géographie, hydrographie.....	55
1.2.3. Démographie.....	56
1.2.4. L'apport économique d'AKBOU.....	56
Section02 : présentation de la zone industrielle d'AKBOU TAHARACHT	57
Introduction	57
1. La présentation de la zone d'activité TAHARACHT	57
1.2. Historique	57
1.2.1. Monographie de la zone	57
1.2.2. L'importance économique	57
1.3. La constitution de la zone industrielle TAHARACHT AKBOU	58
Conclusion.....	61
Conclusion générale	62

Résumé

Ce mémoire a pour objectif d'analyser et mettre en évidence les facteurs déterminants de l'implantation des zones industrielles en Algérie, ce travail tente d'expliquer les raisons qui poussent les entreprises à implanter et s'installer dans ladite localité. Sur la base de la partie théorique que nous avons retenue et les recherches bibliographiques nous relèvent que les facteurs explicatifs d'implantation des zones industrielles est que de mettre en valeur des différentes formes de proximités ; géographique, organisationnelle et institutionnelle.

La particularité de la zone industrielle est qu'elle présente des avantages en termes d'implantation et de création et l'évolution au niveau mondiale et national pour une bâtisse industrielle et bien d'autre.

Mots clés : implantation, facteur, zone industrielle.